UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La crise de 1972 dans la province de Ngozi

Karikurubu, Nestor; Sous la Direction de : Prof Nicodème Bugwabari

2016
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1622

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LA CRISE DE 1972 DANS LA PROVINCE DE NGOZI

Nestor KÀRIMUNDA

Sous la Direction de :

Pr. Nicodème BUGWABARI

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade **de Licencié en Histoire**

Option : Science Politique

Bujumbura, Juin 2016

DÉDICACE

A mes chers Parents,

A toute ma famille,

A tous mes amis,

A toutes les victimes des évènements de 1972.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit des conseils, des contributions et du soutien de plusieurs personnes ou institutions. Nos sincères remerciements sont en premier lieu adressés à notre directeur de mémoire Pr. Nicodème Bugwabari pour sa disponibilité, ses commentaires, aussi intelligents et pertinents qu'utiles. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Ce travail a également bénéficié du soutien du CENAP (Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits) à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Egalement les membres de ma famille, qui d'une manière ou d'une autre, nous ont soutenu tout au long de nos études. Nous leur seront reconnaissant jusqu'à la fin de nos jours.

Que le personnel du Département des Archives Nationales du Burundi, qui nous a si gentiment permis l'accès à son fonds, dans des conditions de travail que nous savons pénibles, trouve dans ce travail, un motif de satisfaction et de fierté pour le service qu'il rend chaque jour à l'ensemble de la communauté scientifique.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à notre entreprise.

Nestor KARIMUNDA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

Art	: Article
BOB	: Bulletin officiel du Burundi
CADEBU	: Caisse d'Epargne du Burundi
CenAp	: Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits
CARAVI	: Centre d'Appui et de Réflexion des Associations des Victimes des Conflits Socio-politiques du Burundi
CVR	: Commission Vérité et Réconciliation
FPR	: Front Patriotique Rwandais
Fr.	: Frère (congrégation)
Idem	: Même auteur, même page
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
JRR	: Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore
LDGL	: Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs
Op.cit.	: Opere citato (ouvrage déjà cité)
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
PDC	: Parti Démocratique Chrétien
P.P	: Parti du Peuple
s.d	: Sans date
s.l	: sans lieu
SPP	: Servitude Pénale Principale
UPRONA	: Union pour le Progrès National
Www	: World Wide Web

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Organisation administrative de la Province de Ngozi 19

Tableau N°2 : Liste des prévenus inculpés de haine raciale en 1965 30

Tableau N°3 : Liste des religieux assassinés en 1972 sur le territoire national 71

Tableau N° 4: Liste des morts dans la zone Mparamirudi en 1972 72

Tableau N°5: Liste des personnes tuées sur la colline Cihonda en 1972..... 74

RESUME

Le présent travail portant sur la crise de 1972 dans la province de Ngozi s'articule sur trois chapitres précédés d'une introduction générale et coiffés d'une conclusion générale. Au cours de notre travail, nous avons essayé de montrer comment était la situation socio-politique de la province de Ngozi avant le déclenchement des massacres perpétrés en 1972.

Ainsi, la période du Burundi indépendant a été marquée par une série de crises identitaires. Le conflit entre Hutu-Tutsi qui éclata pour la première fois en 1965 va connaître une ampleur nationale en 1972 où même la couche de la population laborieuse n'a pas été épargnée. Les confessions religieuses n'étaient pas non plus épargnées, car vingt-six de leurs membres furent massacrés.

Victime de l'«attaque» d'un groupe rebelle Hutu survenu à Bururi en 1972, la province de Ngozi a connu une répression sanglante. Des pertes de nombreuses vies humaines, des pertes des biens matériels, des veuves, des orphelins ont été victimes de la tragédie de 1972 et plusieurs autres personnes ont été contraintes à l'exil. Suite à l'ethnisme de Joseph Bizoza (le gouverneur militaire de Ngozi en 1972), certains Tutsi avaient été tuées mais c'est l'intelligentsia Hutu qui avait payé un lourd tribut au cours de ces massacres. Accusés des «bamenja», des centaines de milliers de Hutu ont été arrêtés injustement, massacrés et jetés dans des fosses communes. Dès lors, la population de Ngozi s'est entraînée à la méfiance et à la suspicion de l'autre ethnie jusqu'à ne plus reconnaître à l'autre son propre statut de victime.

Le silence imposé par le régime Micombero, l'interdiction de pleurer les victimes, de les enterrer dans la dignité humaine sont devenus pour la population de Ngozi des points de repère dans la fabrication d'une mémoire controversée et partisane.

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES iii
LISTE DES TABLEAUX iv
RESUME v
TABLE DES MATIERES vi
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Intérêt et choix du sujet 2
0.2. Problématique du sujet et hypothèses de travail 3
0.3 Délimitation spatio-temporelle 4
0. 4 Méthodologie de travail 4
0.5. Les contraintes rencontrées 4
0.6. Articulation du sujet 6
0.7. Etat de la question 7
CHAPITRE I : EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE LA PROVINCE DE NGOZI AVANT 1972 17
I.1.Evolution historico-administrative de la Province de Ngozi 17
I.1.1.Historique 17
I.1.2.Organisation administrative de la province de Ngozi 18
I. 2. La proximité du Rwanda 20
I.2.1. Perception des crises rwandaises de 1959-1964 par les populations de Ngozi 22
I.2.2.La présence des réfugiés rwandais à Ngozi 24
I.3.Ngozi face aux crises burundaises de 1965 à 1971 27
I.4.Les signes avant-coureurs de la crise de 1972 à Ngozi 36

CHAPITRE II : DEROULEMENT DE LA CRISE DE 1972 DANS LA PROVINCE DE NGOZI 39
II. 1. Implication de différents acteurs dans l'organisation des massacres des populations 39
II. 2. Perpétration des massacres 46
II.3. Géographie de la violence 54
II. 4. Le retour au calme 60
II.4.1. Les sauveteurs 63
II.5. Impact social de la crise 66
II. 6. Bilan matériel et humain de la crise de 1972 69
II. 6. 1. Bilan humain 69
II.6.2. Bilan matériel 75
CHAPITRE III : LES MEMOIRES DE LA CRISE DE 1972 78
III. 1. Mémoires des victimes Hutu 79
III. 2. Mémoires des victimes Tutsi 84
III. 3. Mémoires des religieux 90
IV. Conclusion générale 96
BIBLIOGRAPHIE 99
ANNEXES 106

0. INTRODUCTION GENERALE

Depuis la période post-coloniale, le Burundi a été caractérisé par des conflits politico-ethniques de toute nature. L'on citera les crises de 1965, 1969, 1972, 1988 et 1993. Une analyse sur l'essence du politique nous permet de remarquer que la lutte pour la conquête et la conservation du pouvoir peut être à la base des conflits burundais.

Même si beaucoup d'analystes ont toujours considéré l'ethnisme comme source de violence politique au Burundi, nous avons l'idée que c'est vouloir confondre un fait et une fin. Les propos de Jean-Pierre Chrétien et Jean François Dupaquier en disent long : *« L'ethnisme devient la référence incontournable, la grille de lecture, l'argumentaire au moins officieux et le moyen d'action pour contrôler le pouvoir »*[1].

A travers cette citation, le conflit opposant les Burundais prendrait une autre image. Selon les propos de « International crisis group » :

> *« Le conflit burundais est politique dont l'ethnicité n'est qu'une des dimensions. L'enjeu de ce conflit est le pouvoir et ses instruments (armée, justice, richesse), mais l'ethnicité comme l'appartenance régionale n'en sont que les véritables et modalités d'expression »*[2].

En fait, le Burundi connaît quatre composantes de la population, à savoir : les Bahutu, les Batutsi, les Baganwa et les Batwa. Ainsi, toutes les crises ci-haut évoquées proviennent des antagonismes entre les Hutu et les Tutsi. Le conflit hutu-tutsi qui éclate pour la première fois d'une manière très violente en 1965 atteindra une envergure nationale en 1972.

---

[1] CHRETIEN, (J.P.) et DUPAQUIER, (J.F), *BURUNDI 1972 Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007 p. 28
[2] International Crisis group n° 29 du 14 mai 2001

Le but de notre travail se veut une analyse du vécu et la représentation que la population de la province de Ngozi se fait de la crise de 1972, mais aussi, notre travail consistera à mettre en exergue les faits. Nous l'avons intitulé : « LA CRISE DE 1972 DANS LA PROVINCE DE NGOZI. »

0.1. Intérêt et choix du sujet

Bien que l'événement de 1972 ait une portée nationale, nous nous intéressons, dans notre travail, à la province de Ngozi. Celle-ci a retenu notre attention pour quatre raisons :

Premièrement, nous avons été motivé par un désir considérable de jeter quelques lumières sur les événements qui se sont déroulés dans cette province que les intérêts et la paresse intellectuelle veulent tenir dans l'ombre.

Deuxièmement, nous avons été frappé par l'absence de documents sur cette crise qui s'intéressent à la vie de cette province.

Troisièmement, la province de Ngozi a été touchée par cette tragédie de 1972 et, de ce fait, mérite l'objet d'une étude spécifique. Nous voulons aussi, à travers cette étude, nous pencher sur les spécificités de la crise dans cette province. Enfin, nous avons été attiré par le souci de contribuer à la connaissance du déroulement de la crise de 1972 dans la province de Ngozi.

De telles motivations pourraient contribuer à la connaissance de cette crise sur l'ensemble du pays. De plus, cette crise sème beaucoup de confusions et est plusieurs fois instrumentalisée à des fins politiques. Les Tutsis disent que c'est un génocide préparé à leur encontre et les Hutus la qualifient aussi de génocide des leurs. Dans cette divergence de vue, les gens s'interrogent sur les responsabilités qu'a jouées chaque catégorie dans ladite crise.

0.2. Problématique du sujet et hypothèses de travail

La crise de 1972 présente des particularités au niveau des provinces, des communes, des zones et mêmes des collines. Des agents administratifs, des personnes du secteur privé s'étaient attribués, en dehors de la loi, le droit de condamner et d'exécuter les gens en toute impunité.

Cependant, certaines interrogations nécessitant des réponses touchent notre esprit :

- Quelles sont les causes de cette crise de 1972 ?

- Quels ont été les rôles des responsables locaux, des militaires et de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore dans cette crise ?

- Comment peut-on comprendre la répression de la rébellion qui avait commencé dans le sud du pays, mais qui va avoir une ampleur incroyable sur la province de Ngozi en 1972 ?

A partir de ces questions, une série de réponses provisoires guideront notre recherche :

- Des antagonismes politiques entre Hutu-Tutsi liés à la conquête et au monopole du pouvoir seraient à l'origine de la crise de 1972.
- Les responsables locaux, les militaires et la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore auraient conjugué leurs efforts en massacrant la population dans la crise de 1972 à Ngozi.
- Pour comprendre la diffusion rapide de la crise de 1972 dans la province de Ngozi, il faudrait analyser la composition de l'élite provinciale ; son origine géographique, « ethnique » et ses préoccupations.

Ce sont ces réponses provisoires qui guideront notre recherche.

0.3 Délimitation spatio-temporelle

Notre travail porte sur l'étude de la crise politico-ethnique de 1972 dans la province de Ngozi, une région d'étude choisie pour des raisons déjà évoquées. Concernant la délimitation temporelle, la crise de 1972 a commencé le 29 Avril 1972. La borne supérieure correspond au début de la deuxième République en 1976.

0. 4 Méthodologie de travail

Bien que des ouvrages sur les crises burundaises soient récents et parfois même controversés, certains font autorité et ont alimenté le fond de notre travail. En outre, la technique d'interview de groupe (Focus Group) ou individuelle a été privilégiée lors de la collecte des données afin d'avoir une perception des différentes couches de la population sur la crise de 1972 à Ngozi. Pour accéder facilement à ces enquêtes, nous avons préalablement procédé par une phase très indispensable d'identification des personnes ressources, de prise de contact avec les autorités locales et de nous rassurer de l'existence ou non des archives provinciales. C'est dire que le présent travail est basé essentiellement sur des enquêtes orales.

0.5. Les contraintes rencontrées

La réalisation de notre travail s'est heurtée à un certain nombre de difficultés surtout au niveau des enquêtes sur terrain. Parmi celles-ci, signalons la réticence de certaines personnes ressources qui esquivaient certaines questions, d'autres manifestant un refus catégorique de nous accorder un entretien. Dans cette optique, nous n'avons ménagé aucun effort pour équilibrer les témoignages (entre hutu et tutsi), sans succès.

A notre avis, ce refus trouve d'abord sa justification dans le fait que notre période d'enquête coïncide d'abord avec la Commission Vérité et Réconciliation (CVR en sigle), ensuite avec le contexte politique actuel et, enfin, nos informateurs pouvaient penser qu'il y aurait une main cachée derrière.

En plus, un autre groupe d'informateurs admettaient volontairement de répondre aux questions mais refusaient leur enregistrement par crainte des problèmes déjà évoquées. D'autres encore exigeaient un rafraîchissement avant ou après la livraison des informations, une tâche difficile pour nous, vu la taille de nos moyens financiers.

Une autre difficulté est celle liée au séjour dans un milieu nouveau. Dans ce cas, nous étions obligatoirement forcé de chercher des intermédiaires parmi nos connaissances ou autre personne de bonne foi de la localité pour faciliter les contacts. Toutefois, après un temps suffisant d'explication, certains informateurs finissaient par comprendre l'objectif de notre recherche. Une autre difficulté est celle liée au manque des cadres administratifs de l'époque. Beaucoup sont déjà morts et celui que nous avons pu identifier a répondu qu'il ne pouvait pas s'impliquer dans les affaires de 1972. En plus, certains de nos informateurs déjà identifiés, donnaient des rendez-vous qu'ils n'honoraient pas.

Certains enquêtés encore voulaient confondre la crise de 1972 avec celle de 1993, cela par simple oubli. Il en était de même s'il s'agissait d'une narration des événements, ceux-ci pouvaient accuser des lacunes consécutives à l'oubli.

Cependant, il est fortement indispensable de signaler la fierté é prouvée p ar certaines personnes ressources notamment nombre d'intellectuels hutu et tutsi de la région qui avaient déjà eu des sollicitations du genre.

En dépit de toutes ces embûches, nous pensons que l'exploitation minutieuse des documents déjà existants nous a permis d'aboutir à un travail dont voici l'articulation.

0.6. Articulation du sujet

Notre travail est articulé en trois chapitres :

Pour le premier chapitre intitulé *« Evolution sociopolitique de la province de Ngozi avant 1972 »*, il sera d'abord question de jeter un regard sur l'historique de la province de Ngozi, son organisation administrative en 1972 et l'effet des crises rwandaises de 1959 à 1964 sur la province de Ngozi. Ensuite, nous allons passer à l'analyse de l'impact des crises burundaises antérieures (1965-1971) à Ngozi ainsi que les signes annonciateurs de la crise de 1972 dans cette province.

Concernant le deuxième chapitre libellé *«Déroulement de la crise de 1972 dans la province de Ngozi »,* notre soif sera étanchée sur : La diversité des responsabilités dans les massacres des populations au niveau local ; organisation, moyens et méthodes des massacreurs ; les groupes cibles ; leur durée à Ngozi ; les spécificités de cette dernière à Ngozi ; la géographie de cette violence plus une carte des fosses communes ainsi que le bilan de ce fléau à Ngozi. En outre, le rôle des différents auteurs dans le rétablissement de la paix et la sécurité à Ngozi constituera un atout important dans ce même chapitre.

Quant au troisième et dernier chapitre formulé *« Les mémoires de la crise de 1972 à Ngozi »,* nous allons nous focaliser sur les ressentiments de la crise de 1972 par les populations de Ngozi.

Nous terminerons notre travail par une conclusion générale qui va synthétiser les résultats obtenus. Mais, que dit alors la communauté scientifique à propos de la crise de 1972 ?

0.7. Etat de la question

Faire l'état de la question c'est découvrir, dans la littérature, ce que la communauté scientifique sait sur le sujet. C'est prendre connaissance des travaux antérieurs portant sur le même sujet. C'est se rendre compte de ce qui a été dit, mais aussi de ce qui ne l'a pas encore été. C'est également réaliser les différents aspects qui composent le thème généralement choisi, diverses façons de l'aborder[3].

Cependant, l'Histoire du Burundi indépendant est riche de crises politiques graves. En raison de cette évolution sociale et politique critique du Burundi soumise à l'influence du modèle rwandais, ces deux pays se rejettent mutuellement la responsabilité sur ce qui s'est passé parce qu'ils ont connu un passé colonial commun.

Longtemps occultée, la crise de 1972 a généré beaucoup de pertes humaines, de veuves, d'orphelins, de réfugiés, des biens, etc.

Par ailleurs, l'ampleur et le caractère ethnique et répétitif de ces crises ethno-politiques n'ont cessé d'étonner et d'attirer l'attention des chercheurs. Ainsi, avons-nous décidé de consacrer une étude profonde sur la crise de 1972 non pas sur le Burundi en général, mais particulièrement sur une portion déterminée, à savoir la province de Ngozi.

Dans cette perspective, un bref aperçu des ouvrages déjà écrits et d'autres recherches antérieures existantes sur la crise de 1972 s'avère impérieuse pour mieux traiter notre travail.

---

[3] MUNTUNUTWIWE, J.S., *Séminaire de Recherche*, Cours de Première Licence au Département d'Histoire, Bujumbura, U.B, 2013

En effet, sans prétendre à l'exhaustivité, peuvent être cités des ouvrages généraux déjà publiés sur le fléau de 1972 tels que *: Burundi 1972 Au bord des génocides,* Paris, Karthala, 2007 de Jean Pierre Chrétien, et Jean François Dupaquier ; *Histoire du conflit politico-ethnique burundais. Les premières marches du calvaire (1960-1973),* Bujumbura, Editions de la Renaissance, 2004 d'Evariste Ngayimpenda ; *Burundi : De la révolution au régionalisme (1966-1976)*, Bruxelles, le Mât de Misaine, 1992 de Marc Manirakiza ; *L'Afrique des Grands- Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier, 2001 de Jean Pierre Chrétien ; *Le conflit burundais II La tragédie de 1972, Châtelaine (Genève), Editions du Centre Ubuntu ,2002* de Laurent Kavakure ; *Burundi, l'histoire retrouvée : 25ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, Karthala, 1993 de Jean Pierre Chrétien.

Ces auteurs ci- haut donnent une vue globale sur la crise de 1972. Ils donnent maintes informations inédites sur l'origine et le déroulement du conflit, ils établissent des responsabilités et identifient les victimes plus encore quelques fosses communes et les bilans estimatifs de ce fléau. Ils mettent en lumière l'organisation, les moyens et les méthodes utilisés dans les arrestations des individus. Ils en identifient aussi certains acteurs. Il est indispensable de garder à l'esprit qu'il existe peu de publications sur cet événement suite au silence imposé par le régime de Michel Micombero. Il va même se perpétuer sous la deuxième République.

Selon les auteurs, aucune étude approfondie de cette crise majeure n'existait avant. Ils ont essayé de rassembler la documentation qu'ils avaient constituée à l'époque et l'ont complétée par des enquêtes orales menées dans plusieurs régions du pays ainsi que par l'exploitation des archives diplomatiques françaises et belges, récemment ouvertes.

Les publications des auteurs précédemment cités, sont complétées par les travaux de mémoires de fin d'études universitaires disponibles à la Bibliothèque centrale de Bujumbura tels que : *La crise politico-ethnique de 1972-1973 en province Makamba*, Bujumbura, mémoire U.B., 2001 de Théophile Nkezindavyi ; *La crise politico-ethnique de 1972 en commune Vyanda : Essai d'analyse*, Bujumbura , mémoire U.B., 2007 d'Adronis Ndayirukiye ; *Les crises politico-ethniques de 1972 et de 1993 en commune Nyanza-Lac*, Bujumbura, mémoire U.B., 2002 d'Eddy Niyonkuru ; *Les lectures conflictuelles des événements de 1972 et 1988 par les acteurs politiques burundais*, Bujumbura, mémoire U.B., 2008 de Nayabagabo, J.C. et *L'Eglise Catholique face aux conflits politiques du Burundi (1965-1972),* Bujumbura, mémoire U.B., 2008 de Ndayisaba, S.

Les deux premiers mémoires portent sur la crise de 1972 en Province de Makamba et en commune Vyanda. Les deux autres traitent de la crise de 1972 en liaison avec une autre, celle de 1993 et 1988.

Le 29 avril 1972 apparaît, dans le sud-ouest du Burundi, une attaque meurtrière d'une « rébellion » hutu avec une tentative avortée d'extermination des Tutsi et le renversement du gouvernement de l'époque.

Nombre de témoignages et d'écrits disponibles montrent que les rebelles progressaient suivant trois directions légèrement décalées dans leur chronologie : l'axe Rumonge-Kigwena-Vyanda-Bururi ; l'axe Nyanza-Lac-Vugizo et, plus au sud-est, un mouvement suivant l'axe Nyanza-Lac-Mabanda-Makamba. Pendant quatre à cinq jours, les assaillants prirent une partie de la province ; ils proclamèrent la « République Populaire » de Martyazo, en commune actuelle de Vugizo, où flotta le drapeau vert barré de rouge.

Selon l'étude géographique des événements, Ngayimpenda nous montre qu'*au total, ils affectent dans des proportions et suivant des scénarios variables, 7 des 8 provinces du pays. Dans un premier temps, seules les provinces de Bubanza et Muyinga restent à l'abri des attaques, mais cette dernière aura son tour au mois de mai 1973*[4].

Il poursuit en disant que *dans quatre (Bururi, Bujumbura, Gitega et Ruyigi principalement à Cankuzo) des six provinces affectées par les attaques de 1972, celles-ci sont directement le fait des rebelles*[5]. Parmi toutes les régions précédentes touchées par les attaques, c'est celle de Bururi qui a payé le plus lourd tribut des massacres de la rébellion.

Suite à ces attaques, la réaction du pouvoir de Bujumbura fut féroce. Le régime de Micombero ne savait répondre que par le silence et la terreur. La répression qui naît en mai et juin suivants touche non seulement l'ethnie hutu de cette région, mais s'étend aussi à l'ensemble du pays. Cette répression dans son action visait spécialement l'élite hutu : cadres, fonctionnaires, commerçants, paysans aisés, les étudiants et les élèves du secondaire. C'est notamment cette extermination ethnique dans les écoles qui a amené les observateurs de l'époque à parler de génocide. La plupart des élites hutu prennent l'exil au Rwanda ou en Tanzanie. L'avis des auteurs fait reconnaître que l'ampleur de la répression pendra un degré extrêmement élevé dans les provinces selon la virulence extrémiste personnelle des gouverneurs militaires nommés par le Président Michel Micombero dans la matinée du 30 avril.

---

[4] NGAYIMPENDA, E., *Histoire du conflit politico-ethnique burundais. Les premières marches du calvaire (1960-1973)*, Bujumbura, Éditions de la Renaissance, 2004, p 426

[5] NGAYIMPENDA, E., *Op.Cit.*

En outre, comme nous l'avons déjà évoqué, la crise de 1972 se déroulait dans un silence extrême et l'expression sur celle-ci était interdite. Ainsi, Chrétien, J.P. et Dupaquier, J.F. disent à ce propos :

> « *Au silence national répondait l'absence d'écho international. Pour les pays ayant le contrôle du marché mondial de l'information, les dizaines ou les centaines des milliers de morts de 1972 au Burundi n'entraient pas dans les « cases » idéologiques du moment et ne comptaient pour rien en terme d'affrontement Est-Ouest, ne relevant ni d'enjeux miniers ou énergétiques identifiés, ni d'enjeux géostratégiques »*[6].

Sur le plan intérieur, la crise éclate alors que le bimensuel catholique Ndongozi est suspendu depuis sept jours. Or, il n'existe à l' époque aucun autre titre de presse indépendant si bien que la presse gouvernementale représentée essentiellement par le seul quotidien Flash-Infor, reste la seule à couvrir cette tragédie. Le bimensuel Ubumwe qui existait également est de peu d'intérêt en ce sens qu'il reprenait quasiment les commentaires de Flash-Infor[7].

Une question se pose alors : Les massacres perpétrés à l'égard des Hutu, avaient-ils été préparés ?

Tous les écrits consultés restent divergents sur cette question. Mais les propos du rapport final de la Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) disent ceci :

> « *S'il n'est pas facile d'affirmer avec certitude qu'un plan d'élimination existait, ce qui est certain c'est que la répression s'est étendue à des régions non touchées par les attaques, et vraisemblablement à des personnes dont le seul crime était de faire partie de l'élite hutu ou assimilé»*[8].

---

[6] CHRETIEN, J.P.et DUPAQUIER, J.F., *Burundi 1972 Au bord des génocides*, Paris, Carthala, 2007, p. 9
[7] NGAYIMPENDA, E., *Op. Cit.*, p. 383
[8] Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs, *Burundi : quarante ans d'impunité*, Rapport final, Juin 2005, p. 44

En plus de cela, le renvoi immédiat des membres du gouvernement par Micombero, l'instauration du couvre-feu de vingt heures à six heures du matin à l'annonce de l'insurrection, la signature de trois autres décrets successifs, sèment beaucoup d'interrogations à plusieurs chercheurs.

Une semaine après le déclenchement de la rébellion (le 5 mai), les arrestations se sont intensifiées, à partir des listes de personnes que la Sûreté a jugées suspectes. Les exécutions se faisaient par fusillade, strangulation, bastonnade, privation de nourriture et d'eau, étouffement dans une salle commune, coups de marteau,... et ces malheureux suppliciés étaient enterrés dans des fosses communes[9].

De nombreux témoignages font état de l'intervention d'acteurs multiples, les uns institutionnels, comme l'armée et la police, les autres qu'on qualifiera seulement « d'officiels », fonctionnaires de tous rangs qui ont l'habitude d'excès de pouvoir, d'autres encore de « militants », qui s'inscrivent dans l'adhésion au parti unique l'UPRONA et son mouvement de jeunesse, la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (J.R.R)[10]. D'autres encore ont un statut des plus vagues ajoutent-ils.

Ya-t-il eu des interrogatoires ou des enquêtes judiciaires ? D'une manière générale, il y eut peu d'interrogatoires, pas de véritables enquêtes judiciaires, sinon de simples vérifications d'identité par les Officiers de Police Judiciaire (OPJ), car cela aurait pris trop de temps, explique à Chrétien, J.P l'ancien administrateur de la Sûreté au cours de ses enquêtes[11].

---

[9] MANIRAKIZA, M., *Burundi : De la révolution au régionalisme (1966-1976)*, Bruxelles, Le Mât de Misaine, 1992, p.129-130

[10] CHRETIEN, J.P. et DUPAQUIER, J.F., *Op. Cit.*, p. 246

[11] CHRETIEN, J.P.et DUPAQUIER, J.F., *Op .Cit.* , p. 297

Les sources disponibles affirment confortablement qu'il est difficile d'établir de façon sereine et scientifique un bilan chiffré des massacres de 1972 sous prétexte que les véritables tueries se faisaient pendant la nuit et que les cadavres étaient conduits dans des camions à benne au même moment vers les fosses communes. Elles ne donnent simplement que des estimations. Les acteurs qui reviennent souvent dans la bouche des auteurs dans ce système de répression sont le triumvirat Michel Micombero-Artémon Simbananiye-Albert Shibura.

Dans la province de Ngozi, notre région d'étude, les massacres étaient dirigés par le gouverneur militaire Joseph Bizoza.

Le commandant Joseph Bizoza, hima, originaire de Bururi, a laissé un souvenir amer et indélébile dans les cœurs des populations des actuelles provinces de Ngozi et de Kayanza, toutes ethnies confondues. Il a tué des Tutsi, notamment l'ancien ministre de l'Education Nationale, Amédée Kabugubugu. Il a été fusillé par le commandant Bizoza lui-même. L'administrateur communal François Gikoro et le commissaire d'arrondissement de Ngozi ont été fusillés par le même commandant Bizoza, lequel se contentera de justifier l'injustifiable en déclarant qu'il croyait que ces trois victimes étaient des Hutus !»[12].

A Ngozi, c'était la confusion totale puisque ce gouverneur Bizoza disait qu'il n'y avait que des Hutu dans tout le nord du Burundi. Dans certaines communes, il se faisait aider par des administrateurs ou autres agents Tutsi particulièrement « zélés ». Au niveau des écoles, il collaborait avec les directeurs ou les enseignants tutsi qui élaboraient des listes des élèves hutu à exécuter à partir de la huitième année afin de les transmettre à Bizoza. Dès son arrivée dans une école, il faisait l'appel des élèves hutu et ceux-ci sortaient un à un. Les écoles les plus touchées, selon les enquêtes déjà effectuées à Ngozi, sont : le Collège Don Bosco, l'Ecole pédagogique de Musenyi.

---

[12] KAVAKURE, L., *Le conflit burundais II La tragédie de 1972*, Châtelaine (Genève), Editions du Centre Ubuntu, 2002, p.156

Les enquêtes menées par le Frodebu établissent des listes de personnes où la responsabilité directe de Bizoza est attestée : 66 personnes en commune Kabarore, 17 personnes en commune Ngozi, 5 personnes en commune Busiga dont 3 élèves natifs, les prêtres Nyamuhashi alias Sébastien Girukwibonye de Nyamurenza, et Kayehe Pascal de Muhanga dont il fit en outre confisquer la voiture[13]. Les mêmes enquêtes du Frodebu affirment que le commandant Joseph Bizoza est allé compléter son palmarès macabre dans son Bururi natal, en commune Matana. Le bilan des massacres à Ngozi n'est pas véritablement connu.

Les fosses communes connues aujourd'hui à Ngozi ne sont pas nombreuses. Elles sont au nombre de trois. Il s'agit de la fosse commune de Gisyo, en commune actuelle de Gatara, à la frontière actuelle de la commune Butaganzwa d'après les enquêtes du Frodebu. On soupçonne d'autre derrière les locaux du Tribunal de Grande Instance à Ngozi, tout près de la Ruvubu et dans le Quartier Kinyami II, c'est à côté du camp militaire, au chef- lieu de la Province Ngozi (enquête menée par le Journal IWACU auprès de Herménegilde Sigahurahura). Au cours de nos lectures, un constat important nous a renseigné sur des conceptions parfois différentes et complémentaires pour certains auteurs. Les recherches réalisées par NGAYIMPENDA, E. sur la crise de 1972 viennent en quelque sorte compléter celles de CHRETIEN, J.P. et DUPAQUIER, J.F. Les témoignages personnels de MANIRAKIZA, M. sur le fléau, bien qu'il fût en prison pendant cette période, coïncident presque totalement avec ceux des auteurs précédents. Au contraire, KAVAKURE, L. s'oppose à ces derniers sur quelques points comme la localisation géographique des attaques de la rébellion et les objectifs visés par celle-ci.

[13] KAVAKURE, L., *Op. Cit.*, p.157

Selon lui, la rébellion n'a jamais débordé la Province de Bururi.

> *« Il est étonnant que M. MANIRAKIZA parle de la bataille à Gitega. Elle n'est qu'une imagination du pouvoir de Micombero pour justifier l'exécution de l'ex-roi Ntare. Ntare V fut publiquement accusé de collusion avec la rébellion pour justifier son assassinat[14] ».*

Quant aux objectifs visés, il donne trois raisons en ces termes :

> *« L'enjeu majeur de la rébellion n'était pas le génocide des Tutsi à travers tout le pays comme l'ont prétendu le pouvoir de Micombero et de nombreux acteurs de son obédience. De même, la prise du pouvoir à Bujumbura n'était pas inscrite parmi ses objectifs. Pour reprendre les termes du Professeur A. Nsanze, les hordes des rebelles composées exclusivement de gens de l'Imbo-sud voulaient se libérer de la domination des batutsi hima. Les frustrations de ces populations avaient également un aspect quelque peu religieux. Ces populations de l'Imbo-sud étaient en majorité de religion protestante. L'administration, depuis la colonisation, était sous l'influence de l'Eglise catholique, ne favorisant que les ressortissants de cette dernière religion ».[15]*

C'est l'une des conclusions qu'en tire M. MANIRAKIZA :

> *« Dans cette empoignade tribale, la minorité hutu protestante avait été très active. La principale raison à mon avis était le résultat de la frustration ressentie par cette dernière qui avait été écartée de toute responsabilité publique depuis la Tutelle belge qui favorisait volontiers les pratiquants de la religion majoritaire catholique.*

---

[14] KAVAKURE, L., *Op. Cit.*, p. 42
[15] KAVAKURE, L., *Op. Cit.*, p.48

En conséquence, ladite minorité a payé un lourd tribut lors de ces malheureux événements[16] ».

Il termine en disant ceci :

« En fin d'après un ecclésiastique de Bayeux, cité par le Monde du 27.5.1972, la rébellion de 1972 n'est qu'une « jacquerie paysanne », mais qui va donner au pouvoir un prétexte pour frapper durement ceux qui ne demandent qu'à prendre légitimement en mains leur avenir ».[17]

Bref, sachant qu'il existe peu de publications sur la crise de 1972 en général et presque rien sur notre région d'étude en particulier, ces dernières vont servir d'outils fondamentaux. Elles seront donc complétées par des enquêtes orales (Entretiens individuels et Focus Group) pour pouvoir satisfaire les traits ci-haut formulés afin d'approuver ou désapprouver les données déjà existantes et nouvelles sur cette crise. Enfin, les documents d'Archives et l'Internet, moyens modernes d'informations rapides, seront exploités durant nos recherches.

---

[16] MANIRAKIZA, M., *Op. Cit.*, p.130
[17] KAVAKURE, L., *Op. Cit.*, p.48

CHAPITRE I : EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE LA PROVINCE DE NGOZI AVANT 1972

Le présent chapitre vise à retracer l'évolution sociale et politique de la province de Ngozi avant 1972. De ce fait, l'évolution historico-administrative de Ngozi, les répercussions de la «révolution sociale» rwandaise de 1959 sur la province de Ngozi, l'effet des crises burundaises antérieures s ur Ngozi ainsi que les signes annonciateurs de la crise de 1972 à Ngozi constituent une donnée importante dans ce chapitre.

I.1.Evolution historico-administrative de la Province de Ngozi

I.1.1.Historique[18]

Le territoire de Ngozi fut créé en 1929 au début de la période du mandat belge. En 1940, il était composé de 6 chefferies, à savoir la chefferie Baranyanka, Nduwumwe, Bishinga, Giharo, Mugera et Rutana.

En 1942, les chefferies Bishinga et Giharo furent réunies sous l'autorité de Bishinga qui a été remplacé plus tard par Ribakare. Mugera et Rutana ont été confiées à Bigayimpunzi.

En 1956, le territoire comprenait 5 chefferies subdivisées en 99 sous-chefferies à savoir :

-La chefferie Kunkiko-Mugamba sous le commandement du chef Baranyanka

-La chefferie Buyenzi sous la direction du chef Nduwumwe
-La chefferie de Buyenzi-Bweru sous les ordres du chef Bigayimpunzi
-La chefferie d'Ijeri sous le commandement du chef Kikoro
-La chefferie Butamenwa dirigée par le chef Ribakare.
En 1960, le territoire de Ngozi fut organisé en 2 provinces : la province de Ngozi avec 16 communes et la province de Kayanza avec 19 communes.

[18] NYANDWI Nicodème, BANZIRA Libère et NDUWINGOMA Emmanuel, *Guide des Archives Nationales du Burundi*, Bujumbura, Archives Nationales, 1997, p. 86

Le 1er mars 1962, une loi définit les divisions territoriales du Burundi de la manière suivante : le Royaume du Burundi était divisé en 8 provinces dirigées par des gouverneurs de province. Les subdivisions des provinces ne pouvaient être établies que par la loi. Chaque province comprenait un ou plusieurs arrondissements admin istrés par des commissaires d'arrondissement. Chaque arrondissement était subdivisé en plusieurs communes[19].

Le premier septembre 1965, l'arrêté-loi N°001/767 réorganisa les communes. Leur nombre fut ramené de 181 à 78. Plusieurs anciennes communes devinrent des zones[20].

Dès lors, la province de Ngozi fut constituée par 15 communes et 20 zones dont voici l'organisation.

I.1.2.Organisation administrative de la province de Ngozi

La province de Ngozi comptait deux arrondissements : Kayanza et Ngozi, trois secteurs détachés Rango, Ijene et Gisha. Comme nous l'avons déjà dit, cette province comptait 15 communes et 20 zones se répartissant comme suit :

[19] GAHAMA, J., *Organisation territoriale du Burundi*, Cours de première Licence au Département d'Histoire, Bujumbura, U.B, 1991, p.63

[20] *Idem*, p.66

Tableau N°1 : Organisation administrative de la Province de Ngozi[21]

A. ARRONDISSEMENT DE KAYANZA	
Communes	Nombre de zones
Kayanza	2 (Kabuye-Muruta)
Gatara	2 (Rukago-Shinya)
Gahombo	2 (Maramvya-Mubogora)
Banga	1 (Butaganzwa)
Rango	1 (Gaheta)
Matongo	1 (Buriza)
Ijene	1 (Kabarore)
Busiga	1 (Mparamirundi)
B. ARRONDISSEMENT DE NGOZI	
Communes	Zones
Ngozi	1 (mubuga)
Gashikanwa	2 (Kabamba-Ngoma)
Mwumba	1 (Gatsinda)
Ruhororo	1 (Mubanga)
Tangara	1 (Gasezerwa)
Kiremba	2 (Nyamugali-Gakere)
Marangara	1 (Giheta)

[21]Organisation administrative, Dossier Ngozi B36, Archives Nationales du Burundi, doc. S.d. les parenthèses résultent de l'effort du rédacteur.

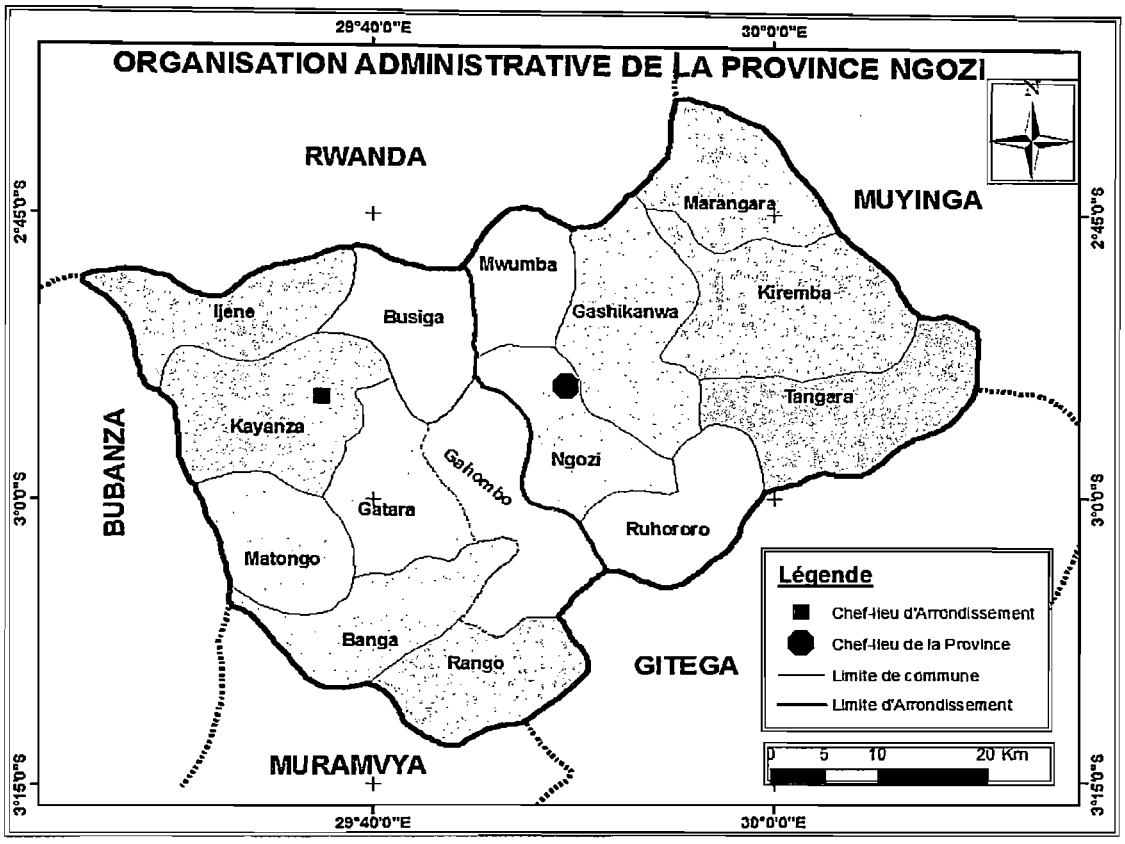

Source : Nous-mêmes (Fond de la carte établie par GAHAMA Joseph in *Organisation territoriale du Burundi, cours de la première Licence au Département d'Histoire*, Bujumbura, U.B, 1991, p.65).

I. 2. La proximité du Rwanda

Depuis la « révolution » rwandaise de 1959, « assistée » par l'administration belge et la proclamation de la République par Grégoire Kayibanda en 1961, les relations entre le Rwanda et le Burundi s'annonçaient déjà difficiles.

Sachant que les deux pays disposent presque des mêmes composantes sociales (les Bahutu, les Batutsi, les Batwa au Rwanda et les Bahutu, les Batutsi, les Batwa et les Baganwa au Burundi), nombre de réfugiés ou exilés qui s'installèrent au Burundi, outre les modifications économique et sociale, posaient un sérieux problème supplémentaire : celui de la suspicion entre les deux Etats.

Selon toute vraisemblance, le Rwanda craignait que le Burundi aide les réfugiés rwandais tutsi à renverser la République à la faveur de la monarchie. Au Burundi par contre, on se doutait d'une éventuelle contamination qui aboutirait à la tragédie rwandaise. Les attaques rwandaises par les « cafards » [22] (inyenzi) à partir de décembre 1963 montrent une autre phase dans les relations entre le Rwanda et son voisin du Sud.

On est, dès lors, confronté à une détérioration des rapports entre les deux pays, à un climat de grande méfiance entre les composantes sociales de la population burundaise et à une déstabilisation de l'ordre public dans les régions frontalières avec le Rwanda. A cet égard, un flux considérable de réfugiés rwandais d'un côté et burundais de l'autre, fut constaté lorsqu'un malheur se produisit à l'intérieur de chacun de deux pays. Hormis les capitales, ces réfugiés s'installaient dans l'Imbo, les provinces de Kayanza, Ngozi, Kirundo et Cankuzo pour le Burundi, et pour le Rwanda la région de l'Akanyaru et le Bugesera étaient considérées jusqu'à la fin des années 1980 comme consolidées [23] .Comment alors les gens de Ngozi percevaient-ils la tragédie rwandaise ?

[22] Le terme a été employé par J.P. CHRETIEN et J .F. DUPAQUIER in *op.cit*, p.19.
[23]GUICHAOUA, A., (ss.la dir.), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique Centrale et Orientale*, Paris, Karthala, 2004, p.119

I.2.1. Perception des crises rwandaises de 1959-1964 par les populations de Ngozi

Le destin du Burundi et celui de son voisin du Nord sont si liés que parler de l'un, c'est parler de l'autre. Les propos qui porteront directement sur le Rwanda ne sont donc pas du tout hors-jeu[24]. Un témoin ne mâche pas ses mots en disant :

> *« C'est vrai de mauvaises conséquences se sont affichées parce que tu vois que la province de Ngozi est proche de Butare. En plus, entre les Burundais proches de Kanyaru, plusieurs entretiennent des relations. Sous ces relations de proximité, ce qui se passait au Rwanda se remarquait tout de suite ici à Ngozi parce qu'ils dialoguaient et causaient à tout moment avec leurs camarades et amis Burundais sans secret. En plus comme vous l'avez dit, en 1959 au Rwanda, il y avait eu de multiples problèmes fondés sur l'ethnisme et on a remarqué un flux important des réfugiés Tutsi Rwandais ici à Ngozi. Ils n'avaient pas de camps de réfugiés, ils étaient logés dans leurs familles, chez leurs amis et chez nous aussi, beaucoup de réfugiés rwandais se réfugiaient chez mon père.*
>
> *Après, on connaissait ce qui se passait au Rwanda et nous voyions que ce sont les Batutsi renvoyés par les Buhutu du Rwanda qui sont en train de fuir. Cela faisait que la population de Ngozi éprouve de la peur sous crainte que ce qui se passait au Rwanda pouvait se répercuter chez eux. Les Bahutu de Ngozi n'en avaient pas tenu compte, sous l'effet de multiples réunions organisées par les autorités provinciales et communales afin de montrer à la population qu'il ne faut pas suivre l'exemple rwandais, qu'il faut rester solidaire avec le*

[24]MBONIMPA, M., *HUTU, TUTSI, TWA. Pour une société sans castes au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.13

roi MWAMBUTSA. Cela avait fort aidé pour que les Bahutu et les Batutsi de Ngozi ne tombent pas dans le même fossé de ce qui se pratiquait au Rwanda. »[25]

On a donc parlé des tentatives d'attaques du côté de Cibitoke et de Muyinga, mais non directement dans la province de Ngozi[26]. Un ancien élève finaliste de Burasira ajoute :

« Absolument ! En 1959 quand on a commencé à entendre parler des Inyenzi des réfugiés qui venaient du Rwanda, on a dit que les Barundais commençaient à être persécutés. C'est à ce moment-là que même au moment de l'indépendance quand Rwagasore a sorti une Déclaration de l'UPRONA, les tendances ethniques commençaient à se faire sentir[27]*».*

Tenant compte de flots des réfugiés rwandais et surtout de leur impact sur le territoire burundais, il est pratiquement impossible de passer sous silence les prolongements du conflit rwandais sur la province de Ngozi. Il devient impératif pour nous de nous rendre compte de sa véritable dimension.

Marcel Merle dit à ce propos :

« A travers les frontières, les populations circulent et provoquent, à la faveur des courants migratoires, des séries de perturbations en chaînes qui affectent aussi bien l'équilibre des sociétés politiques que les rapports entre ces sociétés»[28].

Le voisinage de la frontière entre la province de Ngozi et le Rwanda n'échappe pas à cette règle. Par le canal des réfugiés, des idées, des idéologies, etc., cette frontière a fini par dégénérer en une ligne porteuse d'insécurité.

---

[25] Témoignage de NDAGIJIMANA André, Enseignant à Nyamurenza, 72 ans, Kiremba, Le 8.10.2015
[26] Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Curé de la Paroisse de Ngozi, Gashikanwa, Le 12.10.2015
[27] MADARAGA Antoine Pierre, Ancien élève finaliste de Burasira, 62 ans, Bujumbura, Le 22.10.2015
[28] MERLE, M., *Sociologie des Relations Internationales*, 3eéd. Paris, Dalloz, 1976, p.190

I.2.2.La présence des réfugiés rwandais à Ngozi

La présence massive des réfugiés tutsi rwandais sur le territoire de Ngozi est certaine. Cette présence n'avait pas entraîné de graves répercussions sociopolitiques dans cette province comme l'affirment certains témoignages.

Un témoin que nous avons rencontré aux environs de Kayanza nous dit :

> *« Avant 1972, il y avait une franche cohabitation entre les Rwandais et la population de Ngozi. Les habitants de Ngozi s'y rendaient pour travailler en contre partie des biens ou d'argent, pour l'achat du sorgho et des haricots. En revanche, les Rwandais faisaient de même pour le maïs et Usumbura était la capitale commerciale entre le Burundi et le Rwanda. Il y avait de bonnes relations commercio-agricoles, mais c'est après que le climat politique s'est déstabilisé. Dans cette optique, beaucoup de réfugiés rwandais sont venus à Ngozi car il s'établissait des relations matrimoniales et amicales entre la population de Ngozi et celle du Rwanda avant la crise[29]».*

Nous cohabitions vraiment très bien[30]. Mais dans les premiers jours, nous dit un témoin :

> *« Les réfugiés rwandais manifestaient la peur vis-à-vis des Hutu du Burundi parce qu'ils pensaient que le même scenario puisse se reproduire. Mais cette peur s'abaissait du jour au jour. Par après, de bonnes relations se sont établies entre les Rwandais et la population de Ngozi jusqu'à leur rentrée en 1994[31] ».*

L'existence de ces derniers à Ngozi est confirmée par plusieurs témoignages [32]en ces termes *: « C'est sûr. Il y a beaucoup des gens qui sont venus ici à Ngozi en provenance du Rwanda. Je suis venu et je les ai trouvés ici en 1968-1969».*

---

[29] SNIREMERA Pie, Réfugié à l'époque, 72 ans, Kayanza, Le 6.10.2015
[30]Anonyme, Le 29.8.2015
[31] NDAGIJIMANA André, 72 ans, Enseignant à Nyamurenza en 1972, Kiremba, Le 08.10.2015
[32] Mgr Stanislas KABURUNGU, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28.8.2015 ; Anonyme, Ancien élève du Saint-Esprit, Ngozi, le 29.8.2015, etc.

Ce faisant, nombre de réfugiés rwandais étaient intégrés dans certains secteurs clés au Burundi. Ils étaient dans l'armée, le commerce, les Banques, l'administration»[33]. Cette version concorde avec ce témoignage :

> *« Les plus riches pouvaient se familiariser avec les autorités locales. Dans la ville de Ngozi, certains réfugiés y possédaient de magasins importants. Ils sont rentrés chez eux en 1994 avec l'arrivée au pouvoir du FPR. Ils étaient comme des Burundais et leurs enfants étaient intégrés dans l'administration des Banques, des Sociétés, etc.*[34] *».*

Un ancien élève de Don Bosco lui aussi le témoigne en ses termes : « *C'est vrai !* s'exclame-t-il.

> *Chez nous, depuis que j'étudiais en troisième année primaire, notre directeur d'école était Rwandais. Il a été assassiné en 1993 étant même directeur. Pour dire que dans les autres secteurs de la vie nationale, on y trouvait des Rwandais. Exception faite du domaine judicaire »*[35].

Ayant échappé aux atrocités rwandaises, certains réfugiés vivaient dans des conditions regrettables au Burundi. Cette version corrobore les propos du notable de la commune Gahombo dans une lettre adressée à la population de sa commune. Il était rigoureusement en train d'inviter (le 30 Janvier 1961) la population de sa localité à maintenir la sécurité et les slogans d'Unité (Ubumwe) et de Bravoure (Ubutwari) qui ont conduit le Burundi à la victoire de l'élection du 18 septembre 1961, afin de ne pas tomber dans les mêmes erreurs que les Rwandais.

---

[33]KAVAKURE, L., *La tragédie Burundais I. Les coups des années 60, Les faits, Les acteurs et les victimes*, Genève, Centre UBUNTU, 2002, p. 68

[34] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du petit séminaire de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

[35] NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève de Don Bosco à l'époque, Bujumbura, le 21.10.2015

Ainsi dit-il :

> *« (...) Souvenez- vous toujours des slogans qui ont conduit le Burundi à l'élection du 18 septembre 1961 que chaque Murundi n'oubliera jamais qui sont : Unité (Ubumwe), Bravoure (Ubutwari). Vous savez que lorsque ces deux concepts existent, la paix règne. Suivez ces directives de solidarité pour consolider l'Unité et le Bravoure et vous verrez que ces gourmands qui haïssent le Burundi éprouvent de la honte. Et ceux qui vous invitent à brûler, à renvoyer les Batwa, ou bien à renvoyer les Batutsi ou bien les Bahutu, ceux-ci sont les ennemis du Burundi. Est-ce que vous ignorez ce qui s'est passé au Rwanda ? Ces réfugiés qui sont présents ici dans notre commune sans abri, qui n'ont pas quoi donner à leurs enfants, vous ne voyez pas qu'ils sont dans des conditions précaires ?»*[36]

Le présent notable, à travers sa lettre, alertait donc la population de sa circonscription afin qu'elle soit vigilante et qu'elle ne tombe dans le même piège que les rwandais.

Cependant, *«Il n'y avait pas des camps des Rwandais. Ils s'installaient dans la ville de Ngozi. Ils sont aussi venus dans le Diocèse pour demander une petite place de logement»*[37], nous dit un témoin. Un certain Pie Siniremera (réfugié en 1972), âgé de 72 ans et plusieurs[38] autres personnes ressources racontent que ceux qui avaient leurs familles matrimoniales s'installaient là-bas, les autres qui n'en avaient pas se logeaient dans les autres familles capables de les accueillir ou au niveau des communes et où les autorités leur montraient un abri.

---

[36]Archives Nationales du Burundi, Dossier Ngozi, B37.
[37]Mgr Stanislas KABURUNGU, *op. cit.*
[38]Anonyme, op. cit ; BIZIMANA Pascal, 68 ans, Ancien Econome à Musema, Busiga, le 11.10.2015 ; SIBOMANA Macaire, 64 ans, cultivateur, GATARA, le 12.10.2015 et SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant agronome à l'époque, Kayanza, le 6.10.2015

D'autre part, certains s'abritaient dans les collines où ils étaient accueillis[39], ajoute un autre témoin. Selon les statistiques officielles, le Burundi comptait au début de 1965, 72977 réfugiés dont environ 52000 Tutsi originaires du Rwanda[40].

Tenant compte des différents témoignages, la présence des réfugiés tutsi rwandais sur le territoire de Ngozi a vant 1972 est sans doute remarquable. Même si les conditions vitales des réfugiés, déplacés ou exilés sont le plus souvent difficiles. Cependant, ils vivaient en harmonie avec leurs voisins de Ngozi.

I.3.Ngozi face aux crises burundaises de 1965 à 1971

Depuis 1965, le constat de la répétition de massacres enclenchés pour des raisons politico-ethniques, demeure une donnée constante au Burundi. Dan s cette optique, nous allons, à travers les enquêtes ou autres documentations possibles, analyser les effets de ces derniers sur notre région d'étude, la province de Ngozi.

➢ La crise de 1965

Après l'assassinat du Prince Louis Rwagasore le 13/10/1961, le Burundi, de 1962-1965, connaît une crise institutionnelle sans précédent. Celle-ci commence par une crise de succession à la tête du parti UPRONA entre Paul Mirerekano et André Muhirwa.

Quelles que soient les raisons qui motivaient leur comportement, la crise de succession fut le détonateur d'une crise institutionnelle généralisée qui affecta le parlement, le gouvernement, la cour et bien sûr le parti UPRONA[41].

---

[39]Anonyme, Ancien, Elève du Saint-Esprit, Ngozi, le 29.08.2015
[40]KAVAKURE, L., *op. cit.*, p.68
[41] NDAYISHIMIYE, P., *Les tentatives d'explication des crises des régimes politiques africains postcoloniaux (1960-1995) : Cas du Burundi,* Bujumbura, U.B, 1996, p. 17

Du conflit de personne au sein du parti, on passa au conflit politico-idéologique où deux blocs antagonistes Casablanca (« progressistes ») et Monrovia (« modérés ») se formèrent au sein du parlement. On aboutit à la fin de la course au conflit ethnique (Hutu-Tutsi).

A la même période, l'opposition sur la base ethnique n'existait pas au Burundi. Les Upronistes désignaient leurs opposants par les termes « d'abapedece » (ceux du PDC) et « d'abafrokoma » (ceux du Front Commun) -ces deux formations étant d'ailleurs composées aussi bien de Hutu que de Tutsi- tout comme dans les rangs de l UPRONA[42].

Les deux groupes idéologiques antagonistes qui s'étaient formés déplacèrent leur centre d'intérêt pour être des ambassadeurs des intérêts ethniques à la place de l'intérêt national ; les Hutu étant abusivement confondus au groupe « Monrovia » et les Tutsi « Casablanca ». Ces querelles entre élites se déplacèrent du sommet de l'Etat aux collines pour leur imprimer leur coloration ethnique[43].

Désignant Muhirwa comme successeur du prince assassiné, le 07/06/1963, le gouvernement Muhirwa fut démis par après. Ngendandumwe fut appelé à former un nouveau gouvernement ; ce qui fut interprété comme une victoire du groupe « Monrovia » sur le groupe « Casablanca » avec tous les préjugés que cela renfermait.

Avec la mort de Pierre Ngendandumwe, un hutu de Casablanca, Joseph Bamina, fut nommé pour remplacer Ngendandumwe. A ce moment, observe Marc Manirakiza, « les divisions Monrovia-Casablanca étaient reléguées au second plan au profit des rivalités Hutu-Tusi.

---

[42] MARIRO, A., *Burundi 1965: La 1ere Crise ethnique, Genèse et contexte géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 127

[43] BATUNGWANAYO, B., *Evolution politique du Burundi, De la monarchie constitutionnelle à la République (1962-1966)* , Mémoire, FLSH, Département d'Histoire, 1990, p. 12

Les hommes politiques hutu, conscients de leur force, se rangèrent d'un côté et décidèrent le boycott de leurs compagnons de lutte tutsi, coupables à leurs yeux de l'assassinat de Ngendandumwe ».

Vu les résultats des élections législatives du 10/05/1965 qui aboutirent aux 23 députés hutu et 10 tutsi au parlement ; 9 Hutu et 6 Tutsi au sénat, malgré l'opposition de Nyangoma, certains hutu acceptèrent d'entrer dans le gouvernement, lequel fut mis en place le 29 septembre. Présidé par un Ganwa, il comptait 6 Hutu et 4 Tutsi[44].

Cependant, dans la nuit du 18 octobre 1965, les Hutu extrémistes, avec à leur tête Antoine Serukwavu, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, et Gervais Nyangoma, tentèrent un coup d'Etat. Le palais royal fut attaqué, la garde royale fut liquidée, mais le roi réussit à s'enfuir, « en raison d'une erreur des mutins qui s'affrontent les uns les autres », déclare Marc Manirakiza.

Voués à l'échec suite à une résistance acharnée de la garde personnelle du Roi qui, peu après, fut renforcée par les troupes loyalistes commandées par le capitaine Michel Micombero (secrétaire d'Etat à l'armée), cette tentative de putsch fut suivie par l'assassinant des paysans Tutsi dans les communes de Busangana (Bukeye) et Kavumu, province de Muramvya, des bandes de Hutu, entraînés dans la forêt voisine, se mirent à massacrer des Tutsi, se réclamant de Paul Mirerekano. Des centaines de morts et de milliers de huttes brûlées, tel fut le bilan de cette folle équipe. L'armée intervint. Avec les coupables, beaucoup d'innocents périrent[45]. On dénombrait une centaine des morts parmi les révoltés. En outre, un tribunal d'exception condamna une vingtaine de conjurés à la peine capitale[46].

---

[44] PERRAUDIN, J., *Chronique de l'Eglise Catholique au Burundi après l'indépendance*, Bologna, 1996, p. 31
[45] PERRAUDIN, J., *op. cit*, p. 32
[46] MANIRAKIZA, M., *op.cit*, p. 69

Cette crise n'a pas donc tardé à émettre des répercussions sur la province de Ngozi.

Dans notre région d'étude, au cours des élections de 1965, Eustache Nyabisha (Hutu) était élu comme député et Valentin Bankumuhari (Tutsi) était élu comme sénateur[47]. Tous provenaient du parti UPRONA.

En effet, d'après les procès-verbaux établis par Cyprien Ntahomereye Officier de Police Judiciaire à compétence générale en territoire d e Ngozi en 1965, certains prévenus avaient été inculpés de haine raciale. Il s'agit de :

Tableau N°2 : Liste des prévenus inculpés de haine raciale en 1965[48]

Prévenus	Préventions	Dates
BUTOKE	Haine raciale	Le 13.11.1965
SENTAKARENZO	Haine raciale	Le 08.12.1965
MAHEGEYA Gabriel	Haine raciale	Le 13.11.1965
NAYUMUNWA	Haine raciale	Le 11.11.1965
BARASOKOROZA	Haine raciale	Le 11.11.1965

De ce qui précède, on remarque, sans crainte d'exagération que depuis l'année 65 la haine de l'autre ethnie avait sensiblement commencé à s'enraciner dans l'esprit de la population de Ngozi. Selon les informations recueillies dans notre entité d'étude surtout au niveau des intellectuels, ils répliquaient que la population entendait cela à la voie des ondes, mais que ça causait un climat de peur généralisé au sein de la population de Ngozi. Mais, il devient donc impossible de passer sous silence que l'atmosphère ethnique de 1965 avait soufflé sur la province de Ngozi.

[47]KAVAKURE, L., *Le conflit Burundais I. Les coups des années 60 : Les faits, Les acteurs et les victimes*, Genève, Editions du centre Ubuntu, 2002, p.p77-78

[48]Archives Nationales du Burundi, Dossier Ngozi, Enquêtes judiciaires menées par l'OPJ NTAHOMEREYE Cyprien 1964-1966, BI5.19, s.d.2 (1965). Un des procès-verbaux d'arrestation sera annexé.

➢ La crise de 1969

Après une année au pouvoir, MICOMBERO avec l'objectif de marquer le premier anniversaire de la proclamation de la République par les actes de clémence dans le but de réaliser la réconciliation nationale et la mobilisation de tous les citoyens à la cause de la révolution du 28 novembre 1966, une amnistie générale est proclamée pour les prisonniers politiques en particulier ceux de 1965. Cette mesure concernait notamment les auteurs d'infractions, supposées ou réelles d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat[49].

La tendance divisionniste n'a pas du tout disparu. On assista à une réapparition des plaintes et des rumeurs autour de la question «ethnique» et régionale comme le signale cet auteur :

> *«Au courant de l'année 1968, il régna au Burundi une atmosphère irrespirable de haine et de suspicion entre les élites politiques hutu comme tutsi d'un côté, tutsi de Bururi contre tutsi de Muramvya de l'autre»*[50].

Le climat général continua jusqu'à dégénérer en une tentative du coup d'Etat en 1969 par des militaires et civils hutu[51].

En effet, cette atmosphère avait prolongé ses racines même dans la province de Ngozi et va, une fois de plus, contribuer à radicaliser la haine «ethnique» entre les intellectuels hutu et tutsi.

---

[49]BOB n° 2/69, 1969, p.51
[50]NIMUBONA, J., *Analyse de représentation du pouvoir politique, le cas du Burundi*, Presses Universitaires de Septentrion, 1998, p.92
[51]MANIRAKIZA, M., *Burundi. De la Révolution au régionalisme (1966-1976)*, Paris/Bruxelles, le mât de misaine, 1992, p.41

Ecoutons Evariste Ngayimpenda à ce propos :

> *« Le complot de 1969 est parfois désigné sous l'appellation de «Plan Nkaka », du nom de la vallée où se tenaient des réunions, le long d'un cours d'eau qui sépare les communes actuelles de Ngozi et de Gashikanwa»*[52].

Ses propos sont confirmés par Marc Manirakiza quand il dit : *«Les militaires hutu de Ngozi se réunissaient à proximité de la rivière Nkaka où ils furent arrêtés sans difficultés»*[53].

Les aveux de certains militaires facilitèrent le procès du 17 décembre 1969. Il déboucha à la veille de Noël 1969 sur l'exécution de 21 Hutu dont 19 militaires[54]. En outre, plusieurs victimes capturées au niveau de la province de Ngozi avaient écopé des peines diversifiées[55].

---

[52]NGAYIMPENDA, E., *Histoire du conflit politico-ethnique burundais. Les premières marches du calvaire (1960-1973)*, Bujumbura, Editions de la Renaissance, 2004, p.334
[53]MANIRAKIZA, M., *op. cit.*, p.41
[54]Ugueux, E., *« L'étonnant verdict du procès de Bujumbura»*, Le Soir du 28 janvier 1972, p.5
[55]Peines prononcées par la Cour Martiale de Bujumbura à l'encontre des conjurés du 17 septembre et du 13 octobre 1969, Dossier Ngozi B38, 1957-1971, Archives Nationales du Burundi, doc. s.l.,s.d.

Peine de mort	
1. KARORERO Charles	14.BAZAYUWUNDI Mathias
2. MBANJE J.B	15.BUZIRUKANYO
3. TANGISHAKA	16.NIYONGABO Léon
4. NIYONKURU	17.BACAKUYABO
5. BAHOYIKI	18.NZOBONIMPA
6. NTIRIRUNDURA	19.BABONANGENDA
7. KABURA A.	20.NINTERETSE
8. SAYUMWE	21.NTACONAYIGIZE
9. NICIMBIKIJE	22.NDIKUMANA Veron
10.NDORERAHO B.	23.BAGWABURE
11.BITARIHO F.	24.NGENZIRABONA Samuel
12.SINGIRA Cyprien	25.KANYARUGURU B.
13.KATARIHO	
Peine à perpétuité	
1. AKURUGARI	
2. NTAHONAMA	
Dix ans de S.P.P	
1. NTUKAMAZINA François	
2. NGENDAKURIYO Etienne	
Cinq ans de S.P.P	
1. CIMPAYE Joseph	
2. MFATAVYANKA	
Acquittements	
1. GAFYUGURU	
2. BINGIRA	
Vingt ans de S.S.P	
1. BINDARIYO	18.SABIMANA Pascal
2. BARYAMWABO	19.NYABENDA Lucien

3. GIHIMBARE	20.NDIKUMANA Obedi
4. KARIKURUBU	21.NZOJIBWAMI
5. RURANIKA	22.NTIBUZURA Edouard
6. NTSINZI	23.MBABAYE
7. BARISERUKIYE	24.NDEKIGABO
8. NTUNGIYABANDI	25.TUTSIROMBO
9. MAZEGA (MATEGA) Jérôme	26.NZUNGU
10.KABADA Ananias	27.NDAYAHUNDWA
11.BANYANKA Stanislas	28.GAHUNGU Marc(Abbé)
12.TURAGERETSWE	29.NTAKIMANA Charles
13.BOTIMA	30.HAKIZIMANA Athanase
14.BACAKUYABO	31.HAKIZIMANA Sylvestre
15.BANYANSE	32.NAHIMANA Joseph
16.HARERIMANA	33.TEBUKA Nabuchodonosor
17.BIZIMUNGU Donatien	34.GIRUKWISHAKA Emmanuel

Ce complot, à orientation ethnique, est perçu comme une réédition des événements de 1965.

Après une analyse sérieuse de la précédente l iste des victimes, n ous avons constaté que toutes les victimes ne sont pas de Ngozi. La classification de cette liste dans les archives de la province de Ngozi résulterait peut-être du fait que les accusés du « complot » de 1969 avaient été appréhendés à proximité de la rivière Nkaka en province de Ngozi comme l'ont montré certaines sources. Mais, parmi les 19 militaires qui ont été tués en 1969, les sources antérieures indiquent que quatre étaient de Ngozi. Il s'agit de : Bazayuwundi Mathias, Bitariho Ferdinand, Ndayahundwa Anselme et Ndoreraho Balthazar.

- **La crise de 1971**

Tout commence le 05 juillet 1971 vers 18 heures avec l'arrestation de quelques personnalités toutes originaires de la province de Muramvya et la région d'Ijenda comme l'écrit Marc Manirakiza[56]. Elles sont toutes accusées d'« atteinte à la Sûreté de l'Etat», un crime qui, à l'époque est puni de la peine de mort[57]. Ces arrestations sont perçues de manière différente dans les deux localités rivales : le centre et le sud. Pour les gens du sud, détenteurs des postes visiblement importants[58] dans le gouvernement, l'affaire est perçue comme une tentative de coup d'Etat à caractère régionaliste organisé par ceux du centre.

Au contraire, les gens de centre (c'est-à-dire originaires de Muramvya) considéraient l'affaire comme un «complot fabriqué» pour éliminer les rivaux non originaires du sud (Bururi).

Bien que les accusés comploteurs avaient commis le même délit que ceux de 1969, le régime en place présidé par Michel Micombero fut contraint de libérer les accusés suite aux influences tant nationales qu'internationales comme le raconte un des accusés, Marc MANIRAKIZA[59] :

> *« (...) plusieurs demandes de grâce furent adressées à Micombero par des éminentes personnalités telles que le Roi Baudoin de Belgique, le Président Français Pompidou, le Président Allemand Heinemann, le Président Zaïrois Mobutu, le Président Tanzanien Nyerere, le Pape Paul VI, le Secrétaire Général des Nations-Unies Kurt Waldheim, la Reine Elizabeth d'Angleterre, etc.*

---

[56]MANIRAKIZA, M., *op.cit.* , p.47. Ces arrêtés étaient dit-il : Jérôme Ntungumburanye, Ministre de l'information et ancien chef d'Etat-major général-adjoint ; Libère Ndabakwaje, Ministre de l'économie ; Lazare Ntawurihisha, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure et ancien Ministre des affaires étrangères ; Bernard Rubeya, Commandant de la Compagnie de Bururi ; Joseph Ryumeko, lieutenant ; Emmanuel Nkundwa, lieutenant et TharcisseRuhwikira, lieutenant.

[57]NGAYIMPENDA, E., *op.cit.*, p.254

[58]Ugueux, E., *op.cit.*, p.7 : Le Président de République, le Colonel Michel Micombero ; le Ministre des Affaires étrangers, ArthémonSimbananiye ; le Ministre de l'Intérieure et de la Justice, Albert Shibura ; le Ministre de l'Information, André Yanda et François Gisamare, ministre de l'Education Nationale.

[59] MANIRAKIZA, M., *op.cit.*, p.78

Sans oublier des organismes internationaux comme Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme, et plusieurs recteurs d'Universités européennes et américaines où certains d'entre nous avaient étudié».

Quant aux influences des acteurs internes, elles étaient en grande partie issues de la «JRR (Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore), de l'UTB (Union de Travailleurs du Burundi) et l'UFB (Union des Femmes Burundaises) et des hauts fonctionnaires»[60].

Suite à toutes ces pressions, lorsque les comploteurs hutu de 1969 ont été jugés et tués, les tutsi condamnés en 1971 o nt été favorablement grâciés. Cela a contribué de plus à nourrir le sentiment de suspicion et de frustration au sein de l'élite hutu. Tout se faisait dans le cadre d'un tribunal de guerre (cour martiale) se référant à un arsenal juridique règlementaire taillé sur mesure pour réprimer les opposants politiques[61].

D'emblée, contrairement aux événements de 1965 et de 1969, la crise de 1971 a eu une grande répercussion dans les médias. Alors que cette dernière manifestait le même climat de peur dans la population de Ngozi, celle-ci n'a pas affecté de façon remarquable la province de Ngozi.

I.4.Les signes avant-coureurs de la crise de 1972 à Ngozi

Le premier indice de la crise de 1972 dans la province de Ngozi est le renversement du gouverneur civil à la faveur du gouverneur militaire. Beaucoup d'interrogations se posent à ce propos, dans l'optique où l'ampleur de la répression prendrait un degré extrêmement élevé selon la virulence personnelle des nouvelles autorités militaires nommées par Michel Micombero.

---

[60]Idem.
[61] Rapport final de la LDGL, *op.cit.*, p.40

Le deuxième est les complots «ethno-régionale» de 1969 et régionaliste de 1971. Ceux-ci ont été l'objet de cristallisation d'une atmosphère irrespirable de haine et de suspicion tant entre les élites intellectuelles hutu et tutsi qu'entre les tutsi eux-mêmes. Cela est témoigné par Mgr Stanislas Kaburungu en ces termes :

> *« Chose connue, ce sont les personnes qui ont été tués en 1969. On a refusé de tuer les gens de 1971 et on a assassiné les Bahutu avec quelques Batutsi à la faveur des événements de 1972».*

Selon les données recueillies sur le terrain, il est manifeste que, dans la province de Ngozi, il n'y avait pas eu certainement de signes annonciateurs remarquables. Dans cette province, nos enquêtés disent que cette crise était venue brusquement comme une pierre tombée du ciel. La plupart ne comprenait même pas ce qui se passait. Suite à cette incompréhension et ignorance, au moment des arrestations, lorsqu'on venait arrêter quelqu'un, il se disait : « Puisque je ne m'accuse de rien, je parts et je suis sûr que je vais revenir ». Les gens arrêtés partaient en ayant l'idée qu'ils allaient revenir mais en vain. Les sentiments de mépris et de méfiance évoqués par nos informateurs comme des signes avant-coureurs, sont, d'après notre analyse, les conséquences postérieures à la crise de 1972.

Les mêmes témoins affirment que cette idéologie de « haine ethnique » dans la province de Ngozi, leur était venue de l'extérieur.

Bref, l'impact de la crise rwandaise de 1959 sur la province de Ngozi est évident. Le canal des réfugiés présents à Ngozi pendant cette période est là pour le témoigner. Bien que les gens de Ngozi aient une grande peur du risque de contagion de ce qui se passait au Rwanda, l'élite burundaise elle-même, malgré le mauvais pas d'une histoire manipulée du Burundi produite par l'agent colonial, n'a inévitablement pas tardé à son tour à répéter les mêmes erreurs.

Elle fut esclave de ces trajectoires historiques basées sur des plaintes antagonistes hutu- tutsi. En outre, les massacres et violences organisés de manière répétitive sont témoins comme nous allons le voir avec la crise politico-ethnique d'avril-mai 1972 dans notre région d'étude. Donc, le déclenchement de ces violences n'était pas imprévu tenant compte des dommages tant matériels qu'humains occasionnés par cette tragédie.

Néanmoins, une remarque importante formulée par tous les acteurs montre que dans le contexte du Burundi monarchique, on ne signale aucun conflit malsain hutu-tutsi. Des guerres intestines se déclenchaient souvent, mais c'était entre les chefs ou entre les chefs et le roi.

Après les signes annonciateurs de cette crise de 1972 dans notre entité d'étude, nous allons maintenant passer à l'étude de son déroulement.

CHAPITRE II : DEROULEMENT DE LA CRISE DE 1972 DANS LA PROVINCE DE NGOZI

Les massacres perpétrés dans la province de Ngozi avaient été le reflet, même si son organisation est restée largement cachée, de l'attaque d'une « rébellion » qui a fait irruption dans le sud-ouest du Burundi sous le nom de « Mulele». La réaction du pouvoir : la répression qui s'en est suivie, a engendré beaucoup de victimes surtout l'intelligentsia hutu qui n'a pas connu le deuil qu'elle méritait, alors que tout le monde en a entendu parler, même en dehors du Burundi. Une question se pose alors. Pourquoi la répression militaire de la rébellion avait-elle touché même les régions où il n'y avait pas eu d' « attaque » avec les arrestations et les exécutions qui se répandaient comme un feu de brousse ? Est-ce que les massacres avaient été préparés ? A toutes ces deux questions, les sources disponibles restent dans l'interrogation et donnent des hypothèses divergentes. C'est dans cette optique que nous allons voir comment notre entité d'étude a été victime de l'«attaque» du sud-ouest à travers l'implication des acteurs locaux variés.

II. 1. Implication de différents acteurs dans l'organisation des massacres des populations

Mais ce « chaos » avait aussi sa logique et les débordements s'inscrivaient dans des instructions et des pratiques assumées et couvertes par les autorités[62]. Cela est manifeste dans un communiqué important diffusé sur les antennes de la Voix de la Révolution le 2 mai 1972. Ainsi dit-il :

> *« La République du Burundi est plus que jamais solide. Nous vous informons que les enquêtes sont en cours et que les auteurs de ces méfaits seront châtiés sans pitié. Gardez le calme car les forces armées et les autres forces vives de la Nation, sous la Direction de son excellence le colonel Michel Micombero, président de la République,*

[62]CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F, *Burundi 1972 Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007, p. 292

veillent sur la vie de tout habitant de la République qui respecte ses lois et ses institutions »[63].

A travers ce communiqué, il est manifeste que la réaction de l'Etat et ses institutions notamment l'armée et les autres « forces vives » de la nation, sous la houlette de Micombero, devraient être violente face à quiconque serait suspecté comme rebelle n'importe où il se trouve sur le territoire national.

Cependant, le gouverneur militaire de Ngozi qui était en même temps le commandant du camp militaire, Joseph Bizoza, tuait les Hutu en même temps que les Tutsi[64] pendant la première semaine de la répression à Ngozi.

Le rôle de celui-ci dans les arrestations et exécutions de gens est souvent cité par nos témoins. Mgr Stanislas Kaburungu, Evêque titulaire de Ngozi à l'époque, se souvient avec découragement des assassinats de l'Abbé Marc Gahungu (Hutu) qui était Econome général du Diocèse de Ngozi, d'Amédée Kabugubugu (Tutsi) qui était Ministre de l'Education à l'époque, du commissaire d'arrondissement de Ngozi ainsi qu'une religieuse (Sœur) par Bizoza lui-même.

Il témoigne aussi avec amertume de sa poursuite par Bizoza en ces termes :

> *« Un jour, de Busiga vers 8 h du soir dans la montée vers Ngozi, j'ai vu à travers les rétroviseurs une jeep derrière moi. Il n'y avait pas beaucoup de jeep ici à Ngozi. Je me suis dit c'est le gouverneur de Ngozi. J'ai appuyé sur l'accélérateur. Arrivé au niveau de BURENGO, j'ai arrêté ma voiture les lampes éteintes et je me suis tenu debout sous un arbre afin de reconnaître cette voiture. J'ai reconnu la jeep et j'ai noté même son numéro. Très tôt le matin je lui ai dit : Monsieur le Gouverneur, je t'ai échappé hier. Il me répond : toi, tu m'as échappé !*

[63]FLASH-INFOR, Mai-Juin 1972, N° 446-495
[64]Mgr Stanislas KABURUNGU, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28.08.2015 et Anonyme, le 29.08.2015

Est-ce que tu n'as pas vu disparaitre une voiture devant toi ? C'était moi. Tu étais dans telle et telle voiture. Il ne pouvait pas le nier parce que c'était sa jeep de commandement. A la faveur de la nuit, celui-ci a tué beaucoup de gens individuellement[65] ».

C'est ce qui m'a prouvé dit-il qu'il ne s'agissait pas d'un complot des Hutu, on voulait se débarrasser d'un certain nombre de personnes dont les Hutu et les Tutsi[66]. Selon Mgr Stanislas Kaburungu, Bizoza est détesté plus dans les autres provinces que dans la province de Ngozi dont il était le titulaire parce que sa renommée a dépassé celle des autres. De ce qui précède, Bizoza est aussi allé compléter son palmarès macabre dans son Bururi natal, en commune Matana[67]. L'ancien élève du petit séminaire de Kanyosha, Herménegilde Sigahurahura, se souvient lui aussi de l'assassinat d'Emmanuel Gikoro (Prince) par Bizoza lui-même et les rescapés comme Charles Muyombera (Tutsi), Elie Barandereka (Tutsi) qui avaient pu échapper à la mort. Il y avait même ceux qui, une fois arrêtés, donnaient de l'argent mais qui finissaient par être massacrés[68].

En outre, dans la même logique d'idées, la première semaine à Ngozi était confuse. L'ancien curé de la paroisse de Ngozi nous le dit clairement :

« La première semaine, les arrestations étaient orientées vers ceux qui étaient contre la République. Alors ce sont les monarchistes c'est-à-dire les Batutsi monarchistes et les Bahutu aussi monarchistes. Mais après une semaine, il y a eu alors une séparation. Arrestation des Bahutu avec des accusations qui n'avaient pas de sens. Donc, à la fin de la première semaine, la question a pris une orientation ethnique[69] ».

---

[65]Mgr Stanislas KABURUNGU, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28.08.2015
[66] *Idem*
[67] Enquête réalisée par le FRODEBU dans la province de Ngozi
[68]BIZIMANA Pascal, 68 ans, Econome à MUSEMA en 1972, Busiga, le 11.10.2015
[69]Témoignage de l'Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Ancien Curé de la paroisse de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015

Au cours de la deuxième semaine, les arrestations et les exécutions avaient pris une étiquette ethnique dans la province de Ngozi. Dès lors, l'ethnie hutu devenait une cible condamnée à mourir. Les plus visés étaient spécialement les Hutu instruits notamment les Cadres, les Prêtres, les fonctionnaires, les commerçants, les paysans aisés ou influents et surtout les élèves du secondaire[70]. C'est cette flambée de violence menée au niveau même des écoles secondaires qui a poussé les observateurs de l'époque à parler de génocide. Un tutsi qui ressemblait physiquement aux Hutu pouvait être victime mais c'était un accident[71]. La quasi-totalité des témoins[72] racontaient qu'à Ngozi, *« cela se faisait dans un climat tellement ambigu et flou, de telle sorte que personne ne pouvait comprendre et décoder facilement ce que c'est ».*

Ce témoignage corrobore les propos de l'ancien élève rescapé de Don Bosco quand il dit : *« (...) C'est un seul Tutsi provenant de Mwumba sur lequel on s'était trompé puisqu'il ressemblait physiquement à un Hutu, mais plus tard on a reconnu qu'il était Tutsi »*[73] . Les gens arrêtés subissaient des accusations diversifiées et difficilement vérifiables. Ils étaient accusés d'avoir reçu de l'argent pour destituer Micombero à la faveur du roi Charles V Ndizeye, d'être des « bamenja », d'être en collusion avec les rebelles qui avaient attaqué au Sud-ouest du Burundi[74], etc. Cette appellation était valable à toute personne arrêtée en 1972 à Ngozi. Mais, d'après les commentaires de nos témoins, les "bamenja" signifiaient les Bahutu.

---

[70]SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA à l'époque, Ngozi, le 07.10.2015 ; NDAGIJIMANA André, 72 ans, Enseignant rescapé à Nyamurenza, Kiremba, le 08.10.2015

[71] SINIREMERA Pie, 72 ans, réfugié en 1972, Kayanza, le 06.10.2015

[72]SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA à l'époque, Ngozi, le 07.10.2015 ; NDAGIJIMANA André, 72 ans, Enseignant rescapé à Nyamurenza, Kiremba, le 08.10.2015 ; GIRUKWISHAKA, Ancien Curé de la paroisse de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015 ; NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève de Don Bosco en 1972, Bujumbura, le 21.10.2015, etc.

[73]Témoignage de Michel-Ange NZOJIBWAMI quand il nous racontait comment, au moment de l'emprisonnement de certains élèves de Don Bosco dont il en était lui-même au cachot de Ngozi, les gendarmes se sont trompés à un Elève tutsi qui se ressemblait à un Hutu.

[74] SINIREMERA Pie, 72 ans, réfugié en 1972, Kayanza, le 06.10.2015; Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Ancien Curé de la paroisse de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015 etc.

A travers toutes ces embûches, les dirigeants n'avaient rien fait pour sauver la population car les administrateurs locaux, en collaboration avec les gendarmes et la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR en sigle) sont accusés d'être à la tête de ces arrestations[75].Un témoin[76] rescapé des événements de 1972 affirme avec horreur la part jouée par l'ancien commissaire d'arrondissement de Kayanza Nangaye dans les arrestations des gens de sa circonscription.

Les camions passaient toute la journée à transporter ceux qui avaient été arrêtés vers Ngozi, ajoute-t-il. Ce commissaire avait ses intermédiaires comme la JRR car ce sont ces derniers qu'il envoyait arrêter les gens, continue- t-il. Moi j'ai pu quitter la prison de Ngozi parce que je me suis déshabillé et ensuite, je m'étais transformé en un homme troublé mentalement, ajoute-t-il encore[77]. On a aussi évoqué un certain Saïd Uyininkware qui aidait Bizoza à établir des listes des gens à arrêter dans le Quartier Swahili. Divers témoignages ont insisté beaucoup sur le rôle joué par l'administration, la JRR et les gendarmes. Ainsi disent-ils :

> *« A Munanira est venu l'administrateur en compagnie des policiers (gendarmes) et des JRR et on fermait toutes les portes des Ecoles alors que tous les enseignants se trouvaient à l'intérieur. Un seul a pu en sortir parce qu'il a dit : « Moi je vais au grand besoin, souhaitez-vous que je le fasse ici même en classe ? On a ouvert à moitié la porte et il a échappé»*[78].

On envoyait les JRR pour arrêter les gens afin de les acheminer à la commune. Personne ne pouvait s'improviser pour arrêter quelqu'un[79].

---

[75]SINIREMERA Pie, 72 ans, réfugié en 1972, Kayanza, le 06.10.2015
[76]MBANZENDORE Gaspard, 77 ans, rescapé de 1972, MURUTA, Le 05.10.2015
[77] MBANZENDORE Gaspard, 77 ans, rescapé, Muruta, le 05.10.2015
[78] SINIREMERA Pie, 72 ans, réfugié en 1972, Kayanza, le 06.10.2015
[79] NDAGIJIMANA André, 72 ans, Enseignant rescapé à Nyamurenza, Kiremba, le 08.10.2015

En perspective, la plupart des témoins rencontrés disent que les arrestations se basaient sur des listes confectionnées. Joseph Bizoza et ses intermédiaires (administrateurs, chefs de zone ou de Quartier locaux) « zélés », confectionnaient ces dernières en secret.

Les exécutions étaient nuitamment l'affaire des gendarmes, mais les arrestations étaient assurées en coalition avec la JRR[80]. Ce sont ces derniers qui effectuaient des rondes ou contrôlaient les barrières sur les routes. « Ils auraient été surnommés "Indarangavye", « ceux qui veillent debout » ou bien "Inserukarukamvye", « les fonceurs redoutables » [81]. Le plus souvent, ils apparaissent comme des auxiliaires de l'administration locale et de sa police, selon les principes du parti unique intégré à l'Etat »[82]. Dans un appel aux militants lancé le trois mai 1972 dans le Bulletin Quotidien d'Information « FLASH-INFOR », ces derniers étaient mobilisés pour redoubler de vigilance en ces termes :

> *« Militants, doublez de vigilance, le peuple vous appelle à arrêter les traîtres à sa cause. Vous êtes les soldats de la liberté, de la République, de la Démocratie et du Progrès, soutenez les forces armées pour démasquer les ennemis partout où ils se trouvent. Le peuple et le Parti comptent sur les militants, vaillants combattants de la liberté et de la paix, pour le progrès national ».*

Cet appel semble être significatif. Il est remarquable que l'implication de la JRR dans les massacres de 1972 doive se comprendre, car ils étaient considérés comme une armée parallèle aux "forces vives" de la nation burundaise.

---

[80]TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, orpheline de 1972, GATARA, le 12.10.2015 et MBANZENDORE Gaspard, 77 ans, rescapé de 1972, MURUTA, le 05.10.2015

[81] CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F., *op.cit.*, p.299

[82]*Ibdem*

Rassemblés au chef-lieu des zones, des communes ou des arrondissements, à l'arrivée des camions, on faisait monter sauvagement tous ceux qui avaient été arrêtés à bord de ces camions pour être acheminés à Ngozi[83]. Sachez que le degré meurtrier des gouverneurs militaires[84] dont certains, Joseph Bizoza à Ngozi, dépendait de la virulence extrémiste de chacun.

D'après les informations recueillies dans cette localité, à Ngozi, il n'y a jamais eu ni jugement, ni interrogatoire, ni véritables enquêtes judiciaires sinon de simples vérifications d'identités par les Officiers de Police Judiciaire (OPJ en sigle). Les témoins rencontrés disent : *« Dans cette période, il n'y avait pas d'interrogatoires si tu arrives en prison, tu arrivais. Pas autre chose que la mort[85] ».* Un autre témoin le complète en ces mots[86] : *« Pas un dossier, pas un jugement rien du tout, arrestations et la suite c'était la disparition des personnes ».*

Tous les déplacements au départ de cette province de Ngozi étaient généralement soumis à laissez-passer[87] signé par le Gouverneur militaire ou son adjoint, ce qui donne un énorme dossier attestant un contrôle serré de la population dans un cadre bureaucratique militarisé, nullement chaotique.

---

[83] SINIREMERA Pie, 72 ans, réfugié en 1972, Kayanza, le 06.10.2015 ; MINANI Louis, 86 ans, prisonnier-rescape en 1972, Kayanza, le 11.10.2015 ; SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015 etc.

[84]Ces Gouverneurs étaient : Le commandant BIZOZA Joseph à Ngozi, Le commandant NDIKUMANA Gabriel à Bujumbura, Le commandant NDUWINGOMA Samuel à Bururi, le commandant SINDUHIJE Jérôme à Gitega, Le capitaine NDIKUMAGENGE Charles à Muramvya, Le commandant NTAWUMENYA Ferdinand à Muyinga, Le capitaine SAKUBU Lucien de Ruyigi et Le commandant NZIBAREGA Joseph à Bubanza.

[85] MINANI Louis, 86 ans, prisonnier-rescapé en 1972, Kayanza, le 11.10.2015 et SIGAHURAHURA Hermenegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA à l'époque, Ngozi, le 07.10.2015

[86]Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Ancien Curé de la paroisse de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015 etc.

[87]NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève de Don Bosco en 1972, Bujumbura, le 21.10.2015, MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, Elève de Burasira en 1972, Bujumbura, le 22.10.2015 Et Mgr Stanislas KABURUNGU, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi en 1972, Busiga, le 28.10.2015

II. 2. Perpétration des massacres

Les rafles ciblées et les massacres perpétrés à l'endroit de l'intelligentsia Hutu au niveau des provinces éloignées de la zone de l' « attaque » de la rébellion commencent une semaine après le déclenchement de cette dernière à partir des listes de personnes que la Sûreté a jugées suspectes.

Le 6 mai 1972, le bulletin Flash-Infor, après avoir applaudi l'action de la JRR, ajoute : *« Toutes les autres provinces doivent suivre cet exemple et encadrer les militants du parti pour mener une action de nettoyage et de soutien à l'action poursuivie par toutes les forces vives de la Nation »*[88]. En plus, pendant la période des troubles, les gouverneurs civils restent en place et exercent leurs fonctions sous le contrôle et la supervision de gouverneurs militaires[89].

En réalité, dans la région de Ngozi, il n'y a jamais eu de confrontation ou d'attaque. La population a vu des arrestations menées par les autorités politiques[90]. Notre zone d'étude avait été victime de l' « attaque » du sud-ouest et a connu une répression impitoyable. Les personnes avaient été tuées ni vu ni connu[91]. Comme on l'a déjà vu sous divers témoignages, ce sont les autorités locales en concertation avec les gendarmes et la JRR qui étaient actifs dans les arrestations et les exécutions des personnes en cas de besoin. Par contre, certains Tutsi, en cas de conflit majeur préexistant pouvaient calomnier en haut-lieu leurs voisins Hutu[92]. Ce témoignage vient nous montrer qu'il y avait eu des règlements de comptes individuels. La grande responsabilité des malheurs qui se sont abattus sur la province de Ngozi en 1972 est attribuée à Joseph Bizoza (le gouverneur militaire de Ngozi) par la plupart de nos témoins. Celui-ci, ethniste, était convaincu qu'il n'existe pas de Tutsi dans tout le Nord du Burundi.

---

[88] CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F., *op. cit*, p.177
[89] BOB No 6/72, p.351.
[90] Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Ancien Curé de la paroisse de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015
[91] Mgr Stanislas KABURUNGU, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28.10.2015
[92] RWAMAKUBA Julien, 76 ans, Enseignant en 1972, Kayanza, le 05.10.2015

Ainsi dit-il : *« S'il n'y avait pas de café à Ngozi, il faudrait y lancer une bombe»*[93]. C'est dans cette optique que même les Tutsi avaient succombé dès la première semaine de la répression à Ngozi. D'après nos témoins, avant ces purges, la population de Ngozi était très unie et ne connaissait pas de division ethnique. Autre fait qui a facilité les massacres à Ngozi, c'était la fin du mois où tous les fonctionnaires devaient se rendre aux guichets se trouvant aux chefs-lieux de la province pour toucher leurs salaires. Sans le savoir, ils tombaient dans le piège tendu par les massacreurs[94]. Les gens arrêtés comme l'indiquent beaucoup[95] de nos enquêtés étaient montés d'une façon inhumaine à bord des camions à benne. Sauvagement montés et transportés, certains mourraient sur place ou en cours de route. Une orpheline âgée de 53 ans, déjà citée nous décrit la scène[96] :

> *« On les arrêtait et on les faisait monter à bord de camions étant ligotés comme des sacs de riz ou bien on les transperçait de coups de poignard. On voyait partir les camions couverts de cimes d'eucalyptus avec des cadavres ou des personnes agonisant à l'intérieur. Les arrêtés de la campagne étaient rassemblés à la zone ou à la commune et les camions venaient les trouver là. Certains étaient tués sur place, d'autres en cours de route. Le sang coulait toute la route ».*

Progressivement, d'autres témoins ne nient pas qu'il y ait eu des traitements violents, mais restent dans l'interrogation sur cette version. Voyant les circonstances dans lesquelles les arrêtés étaient transportés, ils doutent si ces derniers arrivaient à Ngozi ou à Gitega étant tous vivants.

---

[93]Témoignage de SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA à l'époque, Ngozi, Le 07.10.2015 et NTIKAZOHERA Spéciose, 67 ans, Veuve de 1972, Kayanza-Benga, le 05.10.2015

[94]Anonyme, le 29.08.2015

[95]JOGOJA Jean, 70 ans, Conseiller communal à Busiga, Busiga, le 09.10.2015 ; TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, Orpheline de 1972, GATARA, le 12.10.2015 ; SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015 etc.

[96] TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, orpheline de 1972, GATARA, le 12.10.2015

Le curé de la paroisse de Ngozi à l'époque, déjà cité, raconte :

> *« Parce qu'à travers ces actes de violence pendant les arrestations dès le traitement au niveau du parquet, il y a eu certainement des choses fort regrettables. On ne sait pas s'ils sont arrivés (les arrêtés) vivants sur Gitega, tout cela cause de problèmes de point d'interrogation ».*

Un paysan cultivateur prisonnier en 1972, nous raconte alors les conditions d'accueil et de détention dans la prison :

> *« Les gens étaient déshabillés dès leur arrivée, puis entassés dans des cellules où ils n'avaient pas droit à des sanitaires et encore moins à un sommier, roulaient dans leurs excréments, etc. Dans les cellules à côté, on entendait ceux que l'on torturait, crier «Au secours! On me tue », gémir toute la nuit, etc. »*[97].

Des convois de camions auraient eu lieu de Ngozi vers Gitega sur la route RN 15 en 1972. Cette idée est affirmée par l'Evêque titulaire de Ngozi en 1972 en ces termes[98] :

« Les personnes que je connais qui ont été conduites à Gitega pour être tuées sont Amédée Kabugubugu et une autre religieuse (Sœur) parce qu'il y a eu des convois de camions. Une intervention du Président de la République s'est opérée disant : « Libérez cette Sœur ! » et Bizoza répondait : *« Je l'ai déjà envoyée à Gitega ». Elle est arrivée à Gitega étant déjà morte. On ne sait pas là où elle a été enterrée. Celle-là est dans les mêmes circonstances que les autres ! ».*

---

[97]MINANI Louis, 86 ans, prisonnier-rescapé en 1972, Kayanza, le 11.10.2015
[98]Mgr Stanislas KABURUNGU, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi en 1972, Busiga, le 28.10.2015

Ces navettes de camions vers Gitega sont aussi relatées par l'élève finaliste de Burasira à l'époque[99]. Ainsi dit-il :

> *« A un moment donné, nous avons commencé à voir des camions qui partaient de Ngozi et qui passaient par BURASIRA pour aller où, on nous disait direction Gitega, on ne savait pas où les camions arrêtaient et on voyait du sang qui coulait sur la route et ceux qui étaient proches de la route disaient "ce sont des gens dont certains n'étaient pas morts". Il y avait des cris, ils agonisaient et alors nous avons appris que c'étaient des gens qu'on conduisait à Gitega pour des enterrements dans des fosses communes probablement ».*

Ce faisant, dans la province de Ngozi, des exécutions horribles étaient commises pendant la nuit. On venait aux environs de 23 h et on appelait un à un puis on les tuait sauvagement par bastonnade ou par coup de marteau les mains dans l'air. Un cultivateur prisonnier en 1972 âgé de 86 ans, Louis Minani, le témoigne avec sensibilité en ces mots :

> *« On venait aux environs de 23 h à la prison pour faire l'appel. En sortant, on les rassemblait à côté de la porte. On les frappait à la tête à l'aide des gourdins les mains en l'air. Le sang jaillissait du nez, dans la bouche, aux yeux et ils tombaient par terre à plat ventre. Je le voyais moi-même à travers les trous laissés par les balles de fusil ».*

Les personnes tuées étaient jetées en masse la même nuit dans des fosses communes. Les exécutions se faisaient le plus souvent par privation de nourriture et d'eau, bastonnade, ligotage exagéré, coup de baïonnette, fusillade, étouffement dans des camions, etc[100]. Durant cette période difficile, les instances concernées étaient en théorie en premier lieu les deux parquets, implantées à

---

[99]MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, Elève de Burasira en 1972, Bujumbura, le 22.10.2015

[100]MINANI Louis, 86 ans, prisonnier en 1972, Kayanza, le 11.10.2015, TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, Orpheline de 1972, GATARA, le 12.10.2015, MBANZENDORE Gaspard, 77 ans, rescapé en 1972, Muruta, le 05.10.2015 etc.

Bujumbura et à Gitega (Bururi et Ngozi étaient en principe dotés seulement de substituts[101]). Sachez que la province de Ngozi a connu beaucoup de départs à cause de sa proximité avec le Rwanda. La crise de 1972 à Ngozi n'avait pas du tout épargné la sphère religieuse de même que les écoles secondaires.

Au niveau religieux, à la Sœur qui a été tuée à Gitega sous l'ordre de Bizoza lui-même, Mgr Stanislas Kaburungu ajoute avec précision quatre prêtres qui ont été assassinés à Ngozi. Il s'agit de Pascal Kayehe, Marcel Simbandumwe, Jérôme Nsaguye et Sébastien Girukwibonye. Ce témoignage converge dans son intégralité avec les informations recueillies auprès du secrétariat des Evêques à Bujumbura.

En effet, dans leur note au symposium de Kampala du 09/08/1972, les Evêques parlent de 18 prêtres qui ont été assassinés tenant compte sans doute du fait qui l'Abbé Gervais Ndarukerege avait été réduit à l'état laïc[102].Mais, Fr Neno Contran, MCCJ, dans son livre publié à Nairobi intitulé *« Abapatiri, Abafurera, Ababikira n'abo barabarasa! Abihebey'Imana 58 mu Burundi barishwe »*, dénombre au total 26 dont 21 prêtres et 5 Frères qui ont été assassinés en 1972 sur le territoire national[103]. Parmi ceux-ci, il y en a trois Frères de la Province de Ngozi tels que[104] Fr. Bernard Ngendabanyikwa de la Congrégation des Scheppers : Il était natif de Mwendo dans la paroisse de Ruganza à Kayanza. En 1972, il était Econome à l'Ecole Pédagogique de Musenyi ; Fr. Louis Bakame de la même congrégation des Scheppers : il était natif de la paroisse de Busiga à Nyange. En 1972, il était Directeur de l'Ecole Pédagogique de Musenyi et Fr. Zacharie Gahungu de la même Congrégation : il était natif de Nyarucamo, Paroisse Buraniro à Kayanza. En 1972, il était Directeur de l'Ecole primaire à Musenyi.

---

[101]CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F, *op.cit*, p.295
[102]PERRAUDIN, J., *Chronique de l'Eglise catholique au Burundi après l'indépendance*, Bologna, 1996, p.59
[103]Fr. Neno Contran, MCCJ, *ABAPATIRI, ABAFURERA, ABABIKIRA N'ABO BARABARASA ! ABIHEBEY'IMANA 58 MU BURUNDI barishwe*, Nairobi, Paulines Publications Africa, 1996, p.47
[104] Fr. Neno Contran, MCCJ, *op.cit.*, pp.21-23

Dans le milieu scolaire, les écoles gravement touchées qui revenaient le plus souvent dans la bouche de nos personnes ressources sont : le séminaire de Burasira, l'école Pédagogique de Musenyi, le Collège de Don Bosco à Burengo et l'Ecole Normale de Kiremba. Au sein des Ecoles primaires, ce sont les enseignants qui étaient visés. L'ancien élève finaliste de Burasira, déjà cité, nous donne son témoignage :

> *« A Ngozi quand nous avons terminé l'année, le Recteur de Burasira qui avait pressenti qu'il y a quelque chose qui ne va pas, au lieu d'attendre la fin de l'année régulièrement comme dans les autre écoles, il nous a renvoyés à la maison pour les grandes vacances avant que l'année ne se termine. Alors nous sommes rentrés en vacances. Quand nous sommes rentrés, on m'a dit que cinq d'entre nous ont été attrapés en cours de route, ils ont sûrement été tués »*[105].

En plus de cela, l'ancien élève de Don Bosco en 1972, Michel-Ange Nzojibwami âgé aujourd'hui de 59 ans, raconte comment, après avoir subi un renvoi sous l'accusation de vol, les circonstances qui s'en sont poursuivies. Ainsi dit-il :

> *« [...] On nous a acheminés devant la prison centrale de Ngozi. On nous a ordonnés : Allez ! Entrez ! Nous sommes entrés et nous nous sommes dits c'est fini. Un garçon avec lequel j'étais a dit : « Je préfère mourir après avoir couru ».Voilà qu'il avait fort couru. Parmi les six soldats sur la surveillance desquels nous étions, nous sommes restés avec deux seulement étant paralysés. Les quatre autres avaient poursuivi ce garçon. Ils l'avaient appréhendé aux environs d'un arbre légendaire d'Inarunyonga. Bon ! On nous a mis au cachot. Nous étions au nombre de neuf et on nous a répartis en deux, quatre dans une chambre et cinq dans une autre chambre d'un demi sur vingt mètres.*

[105]MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, ancien élève de Burasira, Bujumbura, le 22.10.2015

Dès notre arrivée au cachot, nous avons entendu les personnes qui disaient : « Vous venez vous aussi ! » D'où venez-vous ? Nous avons répondu : Nous venons de Don Bosco. En revanche, nous leur avons demandé d'où ils sont venus et ont répondu qu'ils sont venus de Burasira. Nous sommes restés là et notre camarade qui avait voulu fuir était emmené visiblement agonisant. Aux environs de 17 h, on a fait entrer les autres en disant : Allez ! Vous les chiens, entrez ! Lorsque nous entendions qu'on a bien fermé la porte, nous leur avons demandé d'où ils venaient. Ils ont répondu qu'ils venaient de Musenyi. C'est par après que nous avons entendu le soir les gens qui gémissaient parce qu'on ouvrait la porte et disait : Tel, tel, tel, sortez ! Celui qui sortait, on l'entendait gémir mais le lendemain, on ne le revoyait plus. Nous étions tous au nombre de dix-huit : quatre de Musenyi, cinq de Burasira et neuf de Don Bosco. Dans cette même nuit, deux de Burasira et deux de Musenyi avaient disparu ».

Dans cette même logique, l'élève du petit séminaire de Kanyosha[106] à l'époque ajoute : *«A Musenyi, les bourreaux sont entrés dans les classes terminales et ont appelé du N° 1à15 et en classe de 10è année du N° 1à21 et on les a tous tués ».*

Selon les témoins rencontrés, les rafles et les exécutions proprement dites à Ngozi ont duré deux mois. Sur cette version, un témoin nous dit :

« Deux mois parce que la crise c'étaient les arrestations. Les gens étaient là terreux, peureux parce qu'ils avaient peur qu'on les arrête. Je suis allé à Ngozi pour le laissez-passer au mois de juillet alors que tout avait commencé au mois d'Avril, c'est-à-dire qu'au mois de juillet ça continuait encore »[107].

[106] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

[107] MADARAGA Antoine Pierre, 62 ans, Elève de BURASIRA en 1972, Bujumbura, le 22.10.2

Cette opération qui s'est passée une soixantaine de jours durant, est confirmée par l'ancien élève du petit séminaire de Kanyosha en ces termes[108] : *« Dans la province de Ngozi, cet événement avait continué jusqu'au mois de juillet. Mais, dans certaines localités comme Shinya en commune Gatara et du côté de Butaganzwa, des difficultés continuaient à se manifester »*. Mais, certaines réactions affirment avoir situé la fin de la crise à Ngozi en 1976 avec l'avènement de Jean Baptiste Bagaza au pouvoir. Ainsi, le témoin rencontré aux environs de la province de Kayanza révèle que, par après, « on arrêtait un à un selon le comportement personnel de l'autorité locale »[109]. En outre, « lorsque le « suspect » regagnait son domicile de retour de l'exil, il était arrêté et tué »[110]. Dans ce même angle de raisonnement, une personne ressource ajoute[111] :

> *« A la fin même du règne du Président Micombero, certaines personnes venaient, par provocation agressive, dire aux hutu qu'ils leur feront subir le même sort que les autres disparus parce que* disaient-ils, *«nous devons ratisser et exterminer tous les Hutu »*.

Tenant compte de ces différents points de vue, on peut penser que la crise de 1972, dans son ampleur, a duré une période considérablement longue. Cette perception de la fin de cette crise à l'avènement de la deuxième république par nos témoins trouve donc sa logique. Mais, les rafles proprement dits avaient durés deux mois à Ngozi.

---

[108] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

[109] SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015

[110] JOGOJA Jean, 70 ans, Conseiller communal à Busiga en 1972, Busiga, le 09/10/2015

[111] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

II.3. Géographie de la violence

La crise de 1972 appelée Ikiza- le fléau- par les Burundais, a emporté beaucoup de vies humaines dans la province de Ngozi. Comme nous l'avons déjà dit, ce sont les cadres, les intellectuels, les gens aisés et les Hutu influents, qui étaient les principales victimes des arrestations et des exécutions. L'exception était fortement remarquable au cours de la première semaine où les arrestations et les exécutions frappaient les monarchistes Hutu comme Tutsi. Au point de vue étendue territorial, les témoins rencontrés affirment que toutes les communes de la province de Ngozi ont été touchées par la crise. Cela est dû au fait que les listes des personnes suspectes circulaient partout sur le territoire provincial. *« C'était sur l'ensemble de la population puisque les autorités politiques, administratives, policières faisaient des arrestations sans savoir suivant quel ordre »*[112].

Les régions les plus touchées selon nos personnes interviewées dans l'arrondissement de Kayanza sont les communes Ijene (Kabarore), Muruta, Rango, Gatara ainsi que la zone de Mparamirundi en commune Busiga.

Dans l'arrondissement de Ngozi, on cite les communes comme Kiremba, Mwumba, Ngozi, Tangara et Ruhororo.

En effet, ce sont les communes ayant beaucoup d'intellectuels qui ont gravement souffert[113]. L'exception faite avait été la colline de Rwankuba dans la commune de Gatara. La colline Rwankuba en commune Gatara, colline frontalière des collines Mufumya, Nteko et Shiya avait beaucoup souffert plus que d'autres localités.

Avant que ces rafles de Rwankuba s'opèrent, un des membres de la famille d'un certain Kazirukanyo, le chef de la « révolution », décrit la scène :

> *« Ce Kazirukanyo était mon oncle paternel. On l'avait convoqué à Kayanza et il avait refusé d'y aller. Je me souviens même qu'un homme de la colline Kigume était venu au marché de Butwe avec une*

[112]Abbé GIRUKWISHAKA Ephrem, Curé de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015
[113] Focus Group Ngozi, le 02. 02. 2016

convocation destinée à mon oncle car celui-ci était un boucher. Et, mon oncle, après l'avoir blessé sur le doigt lui avait dit : « Moi, je ne suis pas une fille à marier ». Ce jour il était rentré et il avait dit que celui qui aura besoin de lui viendra le voir chez lui. Il était donc resté chez lui avec les autres. »[114]

Un cultivateur de Shinya, ne mâche pas ces mots en disant :

« Tout a commencé avec la révolte des gens de Rwankuba. Ils avaient comme chef Kazirukanyo fils de Nahagera. On a d'abord tué le chef de colline appelé Muzamba et sa femme puis Kaburente, tous étaient Tutsi. Ils disaient que les Tutsi leur ont fait du mal. L'intervention de l'autorité administrative est venue de Ngozi avec le Gouverneur Bizoza Joseph. Vouée à l'échec à cause d'un certain Mukorukarabe qui a voulu le tuer avec une lance au moment de son discours du retour au calme mais en vain, la réaction du gouverneur en ce moment fut atroce. Il a ordonné à la police d'abord de fusiller cet individu et ensuite d'arrêter tous les hommes adultes de cette colline. Parce que disait-il : « Voulez-vous même vous attaquer contre moi ? Vous avez dépassé les limites ». C'est cette réaction de Mukorukarabe qui mit le feu aux poudres. On a arrêté tous les hommes adultes de cette colline et de ses environs. Le camion faisait des va- et- vient à transporter les arrêtés à Ngozi pour être tués. Par la suite, on a trouvé la photo de Kazirukanyo dans sa maison et on l'a mis sur un arbre long pour être prise par un Hélicoptère. C'est par après que nous avons entendu que celui-ci a été arrêté du côté de la Kanyaru en allant au Rwanda »[115].

[114] Emmanuel Bakundukize, rescapé et élève à Musema de 5e année en 1972, Rwankuba, le 29.02.2016
[115] NGENDAKUMANA Donatien, 66 ans, cultivateur, Shinya, le 06/10/2015

Comme le témoignent nos enquêtés, les policiers s'infiltraient dans les ménages et prenaient tous les hommes et les garçons ayant l'âge de 17 ans et plus. Aucun homme ou garçon de cet âge qui était resté sur cette colline de Rwankuba. Sont restés simplement les femmes, les enfants, les personnes âgées et ceux qui étaient parvenus à fuir. Ce témoin raconte comment se faisaient les exécutions :

> *« On prenait les Bahutu et on les ligotait. La manière dont on les tuait, après les avoir ligotés, on les mettait dans des camions étant superposés comme des sacs de riz ou de café, puis venait un policier et leur infligeait une lance sans pitié. On entendait les gens gémir dans les camions. Je l'avais vu moi-même. Nous aussi nous assistions à la scène étant cachés quelque part, mais on voyait ce qui se faisait. Les camions prenaient donc la direction de Ngozi. »*[116]

Selon les personnes rencontrées sur les collines de Rwankuba, Nteko, Mufumya et Shinya, tous convergeaient sur ce qui s'était passé à Rwankuba. Les collines frontalières comme Shinya, Mufumya et Nteko avaient souffert mais non pas au même degré que Rwankuba. Sur cette colline, les témoins estimaient le bilan des morts entre 400 et 500 personnes. Ces ratissages de Rwankuba avaient duré quatre jours d'après nos témoins. Ils avaient commencé le 15 jusqu'au 19 juin 1972.

Le bilan des morts donné par nos interviewés sur la colline Rwankuba est une estimation tenant compte de la population qui habitait sur cette colline en 1972. Les gens de Mufumya et de Shinya rencontrés disaient que ces collines n'avaient pas beaucoup souffert en 1972. On dénombre tout simplement quelques victimes qui avaient été arrêtées au cours des arrestations individuelles dont 3 personnes sur la colline Mufumya.

[116] Joseph Ndayavugwa, 62 ans, Cultivateur (réfugié pendant ces rafles), Nteko, le 29.02.2016

Tenant compte de ces témoignages, il est compréhensible qu'il y avait une mobilisation de la population par Kazirukanyo afin de se révolter contre les arrestations qui s'opéraient en 1972 dans la province de Ngozi en général et sur la colline de Rwankuba en particulier. Pour se venger, les gens de Rwankuba avaient même tué certains Tutsi comme Kaburente, Muzamba et sa femme, jusqu'à même castrer leurs dépouilles selon nos témoins. Pour cette raison, la colline de Rwankuba avait été considérée comme une entité des rebelles.

Afin de châtier entièrement cette colline, racontent nos personnes ressources, le corps de police s'était coalisé avec les gens des autres collines frontalières comme Mufumya, Nteko, Ngoro et Gisyo. L'intervention des autres collines avait été une contrainte de la police car là aussi, il y avait eu, dans ces mêmes collines des enseignants, des commerçants et autres personnes qui avaient été tués au cours des arrestations individuelles, martèlent-ils. Mais ce Kazirukanyo avait pu échapper vers le Rwanda.

Dans la région de Ngozi, on ne parle pas de fosses communes officiellement. Mais, certainement autour du camp de la gendarmerie militaire de Ngozi, il doit y avoir eu des fosses communes[117]. Au cours de nos recherches, trois fosses communes ont été identifiées aux environs de la province de Ngozi.

Géographiquement, comme l'indiquent certains de nos témoins interviewés, l'une se situe à quelques centaines de mètres du Tribunal de Grande Instance de Ngozi dans les enceintes du siège de la Croix Rouge à Ngozi. L'autre est située dans le Quartier Kinyami II.

[117] Abbé GIRUKWISHAKA Ephrem, Curé de Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015, SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA en 1972, Ngozi, le 07.10.2015, SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015*etc*

Cet endroit de Kinyami II était un espace vaste pour signifier qu'il y aurait eu beaucoup de fosses communes successives car pendant cette période, la route qui passait à cet endroit avait été fermée. Personne ne pouvait y passer pour constater ce qui s'y faisait[118].

En outre, la troisième fosse commune de 1972 à Ngozi se situe au Quartier Muremera, tout près du bâtiment du centre Mukombozi chargé du commerce du médicament traditionnel Splina à Ngozi. Comme en témoignent nos personnes ressources, dès les premiers jours des arrestations, des camions faisaient des parcours vers Gitega. Elles signalent que beaucoup de victimes de la province de Ngozi auraient été enterrées dans les fosses communes situées en province de Gitega. Nos informateurs signalent aussi que certains cadavres de la province Ngozi auraient été acheminés à Nyagisozi (en province de Kirundo) pour être jetés dans le Lac Rweru. Ce témoin nous raconte : *« Jusqu'aujourd'hui même, je ne peux pas manger un poisson quand je me souviens qu'on y jetait des personnes en 1972 »*[119].

Néanmoins, ces endroits sont difficilement vérifiables. Ils renferment actuellement soit des maisons, soit des parcelles réservées à l'agriculture. En outre, la fosse commune de Gisyo à Gatara qui a été citée comme celle de 1972 par les chercheurs antérieurs, reste inscrite parmi les fosses communes de 1993 selon les personnes ressources voisines de cette localité. Ai nsi disent-elles : *« Toutes les personnes qui étaient arrêtées en 1972 dans diverses communes de la province de Ngozi étaient acheminées par des camions pour être exécutées dans la prison de Ngozi. Personne n'avait été enterré à Gisyo en 1972 »*[120].

---

[118] Focus Group Ngozi, le 02.02.2016
[119] MINANI Louis, 86 ans, prisonnier en 1972, Kayanza, le 11.10.2015
[120] NGENDAKUMANA Donatien, 66 ans, cultivateur, Shinya, le 06/10/2015, SIBOMANA Macaire, 64 ans, Cultivateur, GATARA, le 12.10.2015

Une autre la complète :

> *«Non! Les personnes qu'on avait enterrées à Gisyo, ce sont celles de 1993 à 1996 au moment où les soldats étaient en confrontation avec les rebelles. J'étais même parmi les gens qui les enterraient parce que pendant cette période, on effectuait des rondes nocturnes. C'est très récemment mais pas en 1972. Certaines mêmes étaient inhumées dans des toilettes. On y avait enterré plus de 500 personnes. Cela s'était passé comme ça, je l'avais vu moi-même. »*[121]

Il faut signaler que dans la province de Ngozi, les fosses communes se trouvent aux environs de la province. Cela marque le rapport entre l'administration locale et les massacres dans cette province.

Pendant cette tragédie de 1972, certaines personnes de Ngozi avaient pu échapper à ces massacres.

Parmi les témoins rencontrés au cours de nos enquêtes, la plupart[122] affirment avec certitude que ceux qui parvenaient à échapper prenaient les directions du Rwanda, du Zaïre (RDC actuelle) et de la Tanzanie. Quant aux élèves, ils quittaient le milieu scolaire pour leurs ménages.

---

[121] Joseph Ndayavugwa, 62 ans, Cultivateur (réfugié pendant ces rafles), Nteko, le 29.02.2016

[122] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de KANYOSHA en 1972, Ngozi, le 07.10.2015, SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015 etc.

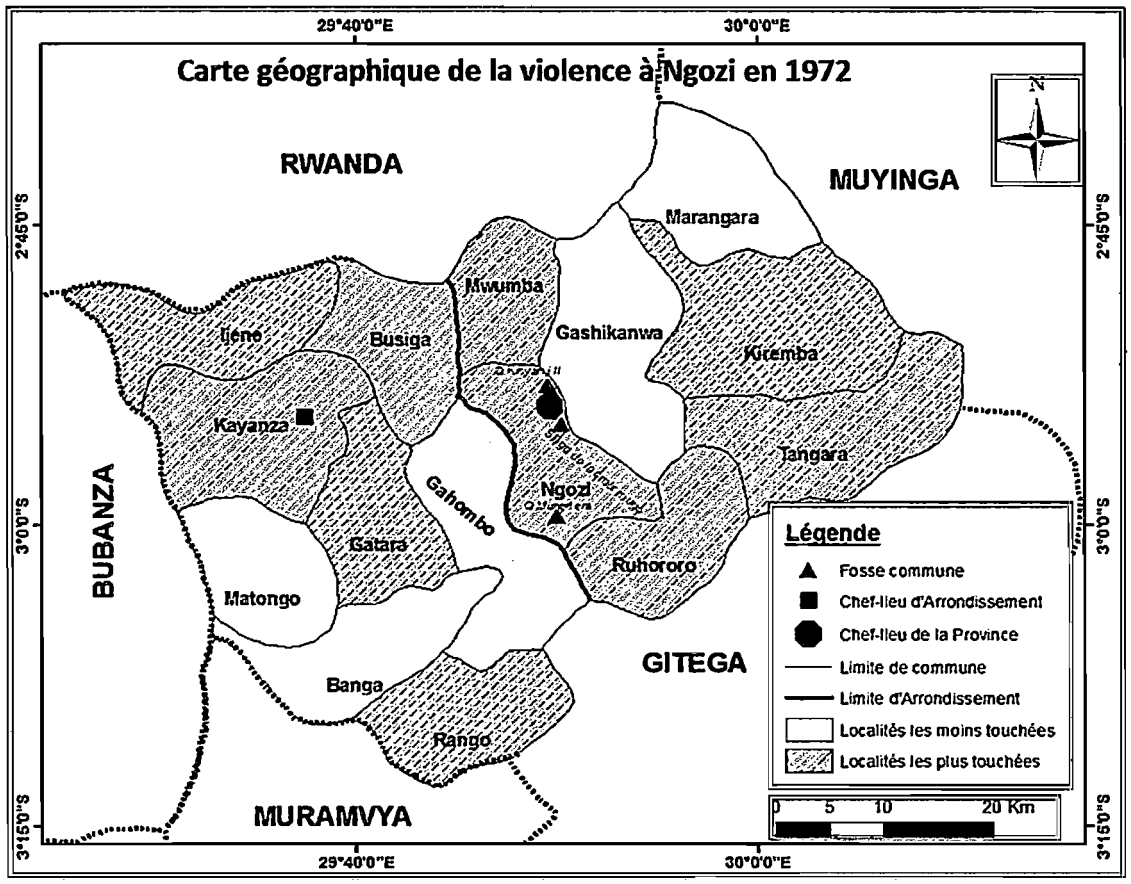

Source : Nous-mêmes (Fond de la carte établie par GAHAMA Joseph in *Organisation territoriale du Burundi, cours de première Licence au Département d'Histoire*, Bujumbura, U.B, 1991, p.65).

II. 4. Le retour au calme

Dans notre recherche, le mot "Retour au calme" s'articule sur l'ensemble de discours, mesures de sauvetage ou toute alternative visant le rétablissement des liens sociaux ou familiaux fragilisés.

Avant les massacres de 1972, les clivages ethniques Hutu-Tutsi étaient quasi-absents dans la province de Ngozi.

« Au niveau de la province de Ngozi, ce que j'ai senti et que je sens même aujourd'hui, c'est que ce problème même s'il s'était posé, c'est un problème qui est créé par une idéologie qui nous vient de l'extérieur mais qui n'est pas un problème intrinsèque à la province de Ngozi »[123].

Le problème majeur des autorités locales pour faire régner un climat de paix et de sécurité à Ngozi, serait le manque de bonne gouvernance[124].

Cependant, le processus de paix n'a pas été dû à la volonté et aux préoccupations des autorités locales car elles étaient impliquées dans les arrestations des gens comme on l'a déjà vu. L'Evêque titulaire de Ngozi à l'époque, n'y va pas par quatre chemins en disant clairement :

« La sécurité n'a pas été l'effort des autorités mais elle a été le fruit de l'absence de conflit préexistant au sein de la population de Ngozi. Les Hutu et les Tutsi de Ngozi vivaient en franche collaboration auparavant. Celui-ci je le connais, il est Tutsi et moi je suis Hutu, il n'y a aucun conflit entre lui et moi »[125].

En plus, l'administration n'avait pas laissé le droit aux familles de pleurer les leurs, pas de deuil, ni de levée de deuil des disparus. *« Les familles étaient maintenues dans l'ignorance totale du sort réservé à leurs chefs et nourrissaient pendant une longue période de fausses illusions. Ni le décès, ni le lieu d'enterrement ne leur étaient communiqués »*[126].

---

[123]MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, Elève Finaliste de Burasira, Bujumbura, le 22.10.2015
[124]*Idem*
[125]Mgr KABURUNGU Stanislas, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, Le 28/08/2015
[126]KAVAKURE, L., *Le conflit Burundais II. La tragédie de 1972*, Genève, Editions du Centre Ubuntu, 2002, p. 252

Le conseiller communal à Busiga à l'époque, déjà cité, nous révèle ceci[127] :

> *« D'abord, des réunions de pacification devraient être organisées à la commune ou à la zone pour calmer la masse. Sinon la peur et le doute restaient dans les cœurs de la population. La poule même,* martèle-t-il, *lorsque l'épervier apparaît, elle lance un cri d'alarme aux poussins pour qu'ils se cachent. Si l'un des poussins est envahi, après que l'épervier est parti, elle appelle les restes. En les appelant, elle vient de provoquer un climat de calme envers ses poussins qu'elle est toujours vivante et vigilante. Ensuite, l'administration n'a pas laissé les familles pleurer les leurs, ni enterrer les victimes pour connaître leur sort. En plus, l'administration n'a pas eu l'intention de penser aux sinistrés. Il fallait un recensement encadré par les autorités soit de l'époque ou même d'aujourd'hui pour aider les familles sinistrés afin qu'elles gardent à l'esprit la providence de l'Etat. Enfin, l'Etat devrait, à travers les relations diplomatiques et les ambassades, investiguer partout où se trouvent les réfugiés burundais de 1972, dans l'optique de les faire rentrer et les réintégrer dans leurs biens ».*

A travers ces témoignages, il est à mentionner que le réseau administratif local ou national et même les autres qui ont suivi n'ont pas eu l'initiative de prendre en main et de se soucier de cette question afin d'apaiser les cœurs meurtris de l'environnement social à Ngozi. Cette interdiction aux familles de pleurer les victimes, de les enterrer et de levée le deuil est psychologiquement traumatisant.

[127]JOGOJA Jean, 70 ans, Conseiller communal à Busiga en 1972, Busiga, le 09/10/2015

II.4.1. Les sauveteurs

Au cours des rafles et exécutions des personnes à Ngozi en 1972, de vies humaines avaient été sauvées d'une manière ou d'une autre. Ecoutons celui-ci :

> *« C'est vrai ça. L'exemple est de mon enseignant de cinquième année primaire. Son voisin lui a dit de s'absenter au travail. Il lui a dit : "Si tu parts, tu ne vas pas revenir. Tu entends qu'il lui a livré le secret sans toutefois pointer du doigt. Il se disait dans son cœur peut être qu'il ne veut pas voir son cadavre. Si nous laissons ce cas, il y a beaucoup de gens qui protégeaient d'autre en leur disant : " Passez par-là !" On les protégeait et leur montrait le chemin pour l'exil au Rwanda. En plus, celui qui parvenait à échapper, s'il entre dans la maison de son camarade Tutsi, il pouvait le cacher. C'est pour cette raison que plusieurs Hutu ont protégé les Tutsi en 1993. Parce que disaient-ils : "Ces gens-là n'avaient pas commis d'actes ignobles en 1972." J'ai trois cas sur ma colline natale. Parmi les militaires qui nous ont conduits dans la prison centrale de Ngozi, il y avait un qui habitait sur ma colline natale. C'est celui-ci qui a livré l'information au Vicaire de ma famille que j'étais en prison. Sa famille avait été protégée par mes sœurs et avait passé trois à quatre jours chez nous. Cela parce que leur disaient-elles : " Votre Frère militaire a sauvé notre Frère au moment où il était en prison à Ngozi en 1972. Beaucoup de cas existent »*[128].

Dans cette même perspective, les autres racontent : *« Mon père a été protégé par une famille Tutsi. Il y a passé toute une semaine. Après que le mauvais climat s'était intensifié, elle lui a dit de quitter parce qu'on pouvait l'arrêter par après. Il est parti à Bujumbura avec son fils aîné et son Frère où ils sont morts »*[129].

---

[128]NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève du Collège de Don Bosco à l'époque, Bujumbura, le 21.10.2015
[129]TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, Orpheline de 1972, Gatara, le 12.10.2015

En plus, « un certain Basegeta Jean avait été protégé par Rwemera Joseph en 1972. Il est mort il y a peu de jours »[130]. L'ancien conseiller communal de Busiga, déjà cité, nous témoigne :

> *«Moi-même j'ai caché une personne qui était soupçonnée d'être Hutu alors qu'il était Tutsi. Il s'appelait KABAFU Nazare. Il était mon Enseignant de l'Ecole primaire. En réalité, celui-ci était Tutsi parce que je le connaissais très bien. Sa famille est là, jusqu'aujourd'hui, nous nous connaissons et quelque fois nous partageons même la bière. On l'a emmené et j'ai pu l'identifier. Parce que j'ai vu que ses amis arrêtés ne sont pas revenus, j'ai dit à celui qui était responsable de la ronde ce jour de le libérer un peu pour que je lui dise quelque chose. Il me l'a donné et je lui ai dit : " Penses-tu que tu vas échapper ? " Passes derrière cette maison des policiers ! A la faveur de la brousse, il a pu s'en sortir. Il est mort il y a trois ans tout en reconnaissant toujours cette bonne action »*[131].

La paix et la sécurité est l'affaire de l'Etat et ses instances habilitées. En 1972, le gouverneur de Ngozi et ses intermédiaires avaient oublié leur tâche de protecteurs et ont laissé faire. Seule la population, à travers les relations qui étaient depuis longtemps bonnes, avait pu progressivement s'entraider et s'entendre en ces moments difficiles d'une idéologie venue de l'extérieur.

Bien qu'elle soit assignée à l'Evangélisation, l'Eglise catholique n'avait pas tardé à inviter la communauté nationale à renoncer à la violence. A travers un message d'apaisement adressé aux Burundais lors des événements des mois de d'Avril-mai 1972, les Evêques burundais condamnèrent toutes les violences de type raciste.

---

[130]SIGAHURAHURA Hermenegilde, 62 ans, Elève du petit séminaire de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

[131]JOGOJA Jean, 70 ans, Conseiller communal de Busiga en 1972, Busiga, le 09.10.2015

En ces jours de malheur, les Evêques ont demandé à leurs fidèles de prier Dieu et recommandé aux Burundais en général d'avoir un cœur de bonté, un cœur chrétien, l'entente et l'unité. Habituellement, dans leurs interventions répétées intitulées *« La justice est possible, et la paix aussi »*, les Evêques[132] du Burundi invitaient assidûment toutes les parties à renoncer à la violence, pour se servir des moyens honnêtes et légitimes aux fins de faire aboutir leurs justes revendications. Ainsi martèlent-ils :

> *« Le recours à la violence, nous l'avons maintes fois réprouvé, sauf dans le cas où n'y a pas d'autre moyen de légitime défense. Et, aujourd'hui, nous le condamnons à nouveau, sans retour ; que les violents, individus ou groupes sociaux, Hutu ou Tutsi, aient la pudeur de ne pas attendre d'encouragement de notre part ».*

En plus, ajoutent-ils :

> *« La solution, plus ardue, il est vrai, mais juste, est la sauvegarde et la promotion des droits inaliénables de la personne humaine, de toute personne humaine. C'est le devoir de chacun, c'est le devoir en particulier des autorités publiques. La loi humaine, qui par définition doit assurer et promouvoir l'ordre parmi les hommes, doit se conformer elle-même à la loi absolue de Dieu.- C'est dans ce sens que la paix est dite et peut être en réalité « œuvre de justice » (Isaïe 32,17) ».*

A travers cette lettre pastorale, les Evêques déploraient énergiquement les injustices et les massacres qui ont endeuillé les populations. La seule attitude recommandée par les Evêques du Burundi est de repousser tout ce qui peut diviser le peuple, tout ce qui, de près ou de loin, entretient un climat de haine.

---

[132]Il s'agit de : +A. MAKARAKIZA, Archevêque de GITEGA ; +J. MARTIN, Evêque de BURURI ; +M. NTUYAHAGA, Evêque de BUJUMBURA ; +N. BIHONDA, Evêque de MUYINGA ; + S. KABURUNGU, Evêque de NGOZI. Ce message avait été lancé à Bujumbura le 23. Novembre 1972.

En outre, Mgr Grauls, alors Archevêque de Gitega, parla bien haut :

> *« (...) Ce qu'il faut, en un mot, c'est que tous nous vivions en hommes raisonnables...C'est à cette condition, et à cette condition seulement que notre Burundi trouvera la paix. Or la paix est elle-même la condition primordiale de toute prospérité et de tout bonheur, selon la parole très sage du Pape Paul VI : "Avec la paix tout sera sauvé, tandis que avec la guerre tout sera perdu" »*[133].

On peut dire que ces événements broyèrent le cœur de Grauls. Il n'a rien donc négligé pour amener et conduire les dirigeants et le peuple burundais, à s'entendre et à renoncer à toute circonstance macabre de déchirement et de meurtre.

II.5. Impact social de la crise

On peut dire sans crainte d'exagération que la crise de 1972 avait engendrée beaucoup de pertes humaines, de réfugiés, de veuves et d'orphelins dans la province de Ngozi.

En effet, les témoins[134] rencontrés durant nos enquêtes relatent ceci :

« Beaucoup des Ecoles avaient été fermées suite au manque des enseignants, d'autres qui sont restés travaillaient au ralenti. Des vols des Tests de l'Etat se sont enclenchés et les Hutu ont cessé d'envoyer leurs enfants à l'Ecole, car disaient-ils : *"Même ceux que nous avons envoyés ne sont pas revenus " »*. En plus, on avait empêché aux enfants d'étudier car il n'y avait même pas la volonté de construire les locaux scolaires.

Où est-ce que les enfants allaient étudier ? Presque tous les enseignants avaient été massacrés excepte celui qui avait pu s'en fuir[135].

---

[133]Mgr Grauls : Lettre Pastorale du 25 Octobre 1965.

[134] SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du petit séminaire de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015 ; BIZIMANA Pascal, 68 ans, Econome à MUSEMA en 1972, Busiga, le 11.10.2015 etc

L'ancien élève de Burasira, déjà cité, poursuit en disant :

> *« La conséquence que j'ai ressenti quand je suis arrivé à Gatara dans mes vacances où on me disait, les gens ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'Ecole (les Hutu) parce que même s'ils étudient quand ils grandissent on les tue. C'est une conséquence au niveau des cibles parce que ça traumatisait au niveau ethnique »*[136].

L'Evêque de Ngozi le complète avec insistance[137] :

> *« Au niveau des écoles, ce que nous savons, c'est qu'on mentionnait devant les noms des élèves les lettres i et u. Moi aussi j'ai contesté que cela n'existe pas jusqu'au jour où un enseignant m'a emmené une feuille sur laquelle est mentionné le tampon du Ministère de l'Education Nationale qu'il doit mettre les lettres i et u devant les noms des élèves qui vont passer le Test de sixième année. Cela est absolument certain. C'est un génocide comme tant d'autre ».*

Aucun Hutu ne repensera alors au développement parce que disaient-ils « au cas où j'aurai visiblement prospéré, on me tuera »[138]. Ce témoignage semble globalisant. Mais nous avons l'idée que les Hutu (exilés ou familles victimes) ne sont pas restés mains croisées, mais qu'ils ont quand même continué à vaquer à leurs activités quotidiennes après ladite crise.

Par la suite, les cadres administratifs, militaires, policiers, sont devenus monorégionaux et ethniques et se sont structurés comme une machine méprisant les Hutu[139].

---

[135] Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Curé de la paroisse à Ngozi, Gashikanwa, le 05.02.2016
[136]MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, Ancien Elève de Burasira, Bujumbura, le 22.10.2015
[137] Mgr KABURUNGU Stanislas, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28 /08/2015
[138]BIZIMANA Pascal, 68 ans, Econome à Musema en 1972, Busiga, le 11.10.2015
[139]SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, L'Elève du petit sémaine de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

Les radios émettaient des informations bien sélectionnées et bien contrôlées à la faveur et à la volonté d'un gouvernement monoethnique[140].

La gestion de l'Etat et ses institutions incombe premièrement au président de la République. C'est dire que tout acte posé sur tout le territoire national engage la responsabilité directe des membres du gouvernement en exercice. En 1972, Michel Micombero a renversé le gouvernement et a aussi remplacé les gouverneurs civils par des gouverneurs militaires (tous Tutsi). Ce remplacement des gouverneurs trouve sa justification dans le fait que Micombero voudrait peut être mettre en place ceux qui seraient facilement manipulables en son égard.

Selon nos enquêtes, la population de Ngozi dit que tous les ordres émanaient de la compétence du gouverneur militaire (Joseph Bizoza de Bururi, la province natale de Micombero lui-même). Alors que le gouverneur est le délégué du président de la République dans sa circonscription, les versions ci-haut trouveraient leur logique.

Les maux qui se sont abattus sur notre région d'étude ont fait rompre les liens sociaux entre les départs et leurs familles d'origine. L'Elève du petit séminaire de Kanyosha, Sigahurahura Herménegilde, déjà cité, ne mâche pas les mots en disant :

> *« Un petit nombre d'exilés qui sont parvenus à échapper ont abandonné leurs familles. C'était strictement interdit d'être en contact avec leurs familles. Quand on constatait qu'il y aurait même une lettre destinée à la famille qui est venue d'ailleurs, la famille était menacée. C'était prohibé de dire que quelqu'un vit encore ».*

---

[140] *Idem*

Cette attitude est confirmée par Jean Marie Sindayigaya dans son ouvrage intitulé, *Grands Lacs : Démocratie ou ethnocratie ?* Quand il dit : *« Les réfugiés donnaient rarement signe de vie à leurs familles restées au*[141] *Burundi : tout courrier venu des milieux d'exilés devenait source de persécution pour le destinataire »*[142]. En outre, après l'arrestation du père de la famille, son épouse et ses enfants subissaient des brimades en tant que famille d'un « mumenja ».

Avec l'éclatement de la crise de 1972 dans la province de Ngozi, les bonnes relations qui existaient entre les Hutu et les Tutsi de Ngozi avaient pris une autre image ; celle de haine ethnique, de mépris et de méfiance sur tous les rangs sociaux.

Il importe cependant, d'une façon brève, de mentionner que le tissu social a été déchiré par la crise de 1972, ce qui revient pour la plupart de gens de Ngozi à parler de « génocide ».

II. 6. Bilan matériel et humain de la crise de 1972

II. 6. 1. Bilan humain

Peut-on faire un bilan de cette tragédie ? Le bilan chiffré des massacres commis par les rebelles puis celui de la répression ne sera jamais établi de façon réellement sereine et scientifique. Toutes les sources disponibles donnent des chiffres estimatifs des morts de 1972. La plupart des auteurs qui se donnent la peine d'établir, que ce soit le bilan des morts de la répression ou de l' « attaque » du sud-ouest du Burundi, révèlent des chiffres qui semblent reposer davantage sur l'émotion que sur une étude précise.

---

[141] Selon les points de vue de nos informateurs, lorsqu'on parlait d' "Umumenja" en 1972, on voulait signifier les Hutu.

[142] SINDAYIGAYA, J.M., *op.cit*, p.122

Dans le même angle de réflexion, le bilan des morts pendant la répression à Ngozi est difficile à établir. Le curé de la paroisse à Ngozi en 1972 le dit clairement[143] : *« On n'a pas de recensement, mais on peut certainement dire qu'il y a eu de centaines de gens qui ont disparu »*. A ce sujet, l'Evêque titulaire de Ngozi en 1972, ajoute : *« Personne ne connaît cela. Je sais qu'on a tué beaucoup de gens mais je ne sais pas quel nombre. L'essentiel c'est de dire qu'on a massacré le s personnes de façon inconsidérée. Même les gens de Shinya et Mufumya n'en connaissent pas. Pas donc de bilan »*[144].

La plupart de nos témoins interviewés sur cette question, s'exprimaient qu'il est difficile d'établir un bilan des morts à Ngozi, mais d'autres essaient de se souvenir de quelques noms des gens massacrés. Ce qui est certain, disent-ils, c'est que les gens étaient nuitamment enterrés en grand nombre dans des fosses communes.

Au cours de la tenue de notre entretien de groupe, les interventions disent que 95% des intellectuels, des commerçants et d'autres personnes aisées ont été massacrées dans la province de Ngozi[145]. Ce qui est connu aujourd'hui avec exactitude, ce sont les 26 dont 21 Prêtres et 5 Frères qui ont été assassinés en 1972 sur le territoire national. Il s'agit de :

[143] Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Curé de la paroisse à Ngozi, Gashikanwa, le 12.10.2015
[144] Mgr KABURUNGU Stanislas, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi à l'époque, Busiga, le 28 /08/2015
[145] Focus Group de Ngozi, le 02. 02. 2016

Tableau N°3 : Liste des religieux assassinés en 1972 sur le territoire national[146]

Nom et Prénom	Diocèses
Mgr GAHIMBARE Gabriel	Gitega
GIRUKWIBONYE Sébastien	Ngozi
KARENZO Théophile	Gitega
KAYEHE Pascal	Ngozi
NDIGIRIYE Emile	Gitega
NGENZA Gabriel	Gitega
MUTERAGIRANWA François Xavier	Bujumbura
GAHUNGU Marc	Bujumbura
GAKWAVU Martin	Muyinga
HAKIZIMANA Astère	Bujumbura
BARAMPAMA André	Gitega
NDARUHEKEREGE Gervais	Ngozi
NZEYIMANA Donatien	Bujumbura
NIKOYAGIZE Joseph	Bujumbura
NTIRAMPEBA Paul	Muyinga
BIVANDA Melchior	Bujumbura
RUHAYA Protais	Muyinga
SAMANDARI Thomas	Gitega
SIMBANDUMWE Marcel	Ngozi
NSAGUYE Jérôme	Ngozi
KAYOYA Michel	Muyinga
Fr. MUKE Joseph, Scheppers	Muyinga

[146]Neno Contran, MCCJ, *Abapatiri, Abafurera, Ababikira n'abobarabarasa ! abihebey'imana 58 mu burundi barishwe*, Nairobi, Paulines Publications Africa, 1996, p. 47

Fr. Bernard NGENDABANYIKWA, Scheppers	Ngozi
Fr. BAKAME Louis, Frère de Scheppers	Ngozi
Fr. NGENDABANYIKWA J. Bosco	Muyinga
Fr. GAHUNGU Zacharie, de Scheppers	Ngozi

Cette péripétie meurtrière avait emporté 8 victimes au sein de l'Eglise catholique dans la province de Ngozi. Il s'agit de : Sébastien Girukwibonye, Pascal Kayehe, Gervais Ndaruhekerege, Jérôme Nsaguye, Marcel Simbandumwe, Bernard Ngendabanyikwa, Louis Bakame et Zacharie Gahungu.

En guise d'illustration de l'ampleur de la crise de 1972 à Ngozi, nos interviewés ont essayé de nous révéler un bilan partiel et estimatif des morts sur quelques collines et/ou zones. Dans la Zone Mparamirundi (Busiga), 29 cas ont été identifiés. Il s'agit de :

Tableau N^0 4: Liste des morts dans la zone Mparamirudi en 1972[147]

N^0	Noms et prénoms des gens tués	Fonction ou qualité en 1972	ethnie
1	GAKENGUZI Herménegilde	Enseignant	Hutu
2	SHIRIMPAKA Mathias	Enseignant	Tutsi
3	BUNANKA Gabriel	Enseignant	Hutu
4	BUSIGIRI Jean	Enseignant	Hutu
5	GIRUKWIBONYE Sébastien	Prêtre	Hutu
6	NTAHORWAMIYE Joseph	Juge	Hutu
7	BUTOYI Joseph	Enseignant	Hutu

[147] Enquête réalisée en collaboration avec le Chef de zone actuel de Mparamirundi BIZIMANA Pascal. Il était Econome à Musema à l'époque (rescapé et refugié en 1972).

8	RUPARI Sébastien	Secrétaire communal	Hutu
9	KAYEHE Pascal	Prêtre	Hutu
10	KARUMBI Mathias	Percepteur d'impôt	Hutu
11	NDABABONA Mathias	Agent de la Banque	Hutu
12	NDABABONA Joseph	Agent de la Banque	Hutu
13	MUNASI	Tailleur	Hutu
14	KIRAHAGE Benjamin	Policier à la douane	Hutu
15	MBEGA Raphael	Elève de Don Bosco	Hutu
16	BUCUMI Aaron	Policier à la douane	Hutu
17	NTAMAVUKIRO Mathias	Enseignant	Hutu
18	BARAJOJA Marc	Enseignant	Hutu
19	MAGANYA Gabriel	Enseignant	Hutu
20	NTAKARASHIRA Edouard	Enseignant	Hutu
21	NDAYAHUNDWA Balthazar	Enseignant	Hutu
22	BUCUMI Come	Enseignant	Hutu
23	GWITEYIMANZA Sylvestre	Enseignant	Hutu
24	KABABI Evariste	Enseignant	Hutu
25	BUHAGA Jean	Etudiant à l'Ecole Normal Supérieure	Hutu
26	RUBABU Pierre- Claver	Etudiant à l'Ecole Nationale d'Administration	Hutu
27	KABAREKE	Commerçant	Hutu
28	MADO	Brigadier	Hutu
29	MATESO Oscar	Fonctionnaire d'Etat	Hutu

Les personnes ci- haut inscrites ne sont pas les seules qui avaient été massacrées à Mparamirundi. Tout simplement, ce sont certains des noms dont les gens de cette localité et les familles victimes se souviennent.

Dans cette même optique, 11 cas ont été identifiés sur la colline Cihonda à Gashikanwa. Il s'agit de[148]:

Tableau N⁰5: Liste des personnes tuées sur la colline Cihonda en 1972

N⁰	Noms et prénoms des gens tués	Fonction ou qualité en 1972	Ethnie
1	GAKUKU Tharcisse	Policier	Hutu
2	CONDWE	Conseiller à la commune	Hutu
3	SHEGABO	Commerçant	Hutu
4	SINAMENYE Vital	Enseignant	Hutu
5	KONAKUZE Blaise	Enseignant	Hutu
6	MAGANYA Charles	Enseignant	Hutu
7	NGEMURANO Jean	Tailleur	Hutu
8	KARARUMIYE	Chauffeur	Hutu
9	MBUDUGURU	Commerçant	Hutu
10	RWANSA Paul	Enseignant	Hutu
11	MAGONYAGI Sylvestre	Policier	Hutu

La commune de Gashikanwa, gouvernée par Joseph Rwemera, administrateur modéré, n'a pas beaucoup souffert en 1972. Durant notre entretien avec Rémy Habimana, il est manifeste, tenant compte de sa trêve de réflexion, qu'il y a dans la liste ci-haut, les victimes des collines limitrophes de sa colline Cihonda. Sur la colline Kavoga en commune Gatara, le bilan de morts s'élève à 24 personnes. Là aussi, ce sont des estimations puisque la période est assez longue, les informateurs peuvent en oublier l'effectif.

Bien que la tragédie de 1972 ait ravagé beaucoup de vies humaines à Ngozi, les biens matériels ont aussi subi le même sort.

[148] Enquête réalisée en concertation avec Rémy Habimana, Ancien élève de Musenyi en 1969

II.6.2. Bilan matériel

Outre les personnes qui avaient perdu leur vie dans la province de Ngozi, le bilan matériel de la crise a été lourd. Les témoins directs rencontrés affirment que les bourreaux ont profité des comptes bancaires des victimes, de leur bétail, leurs magasins ou parcelles, etc.

Ainsi, selon un témoin[149] : *« On peut dire qu'il y a eu certainement des bêtises, les gens qui ont eu l'occasion de se venger les uns sur les autres, les autres qui pouvaient profiter les avantages matériels : vol de bétail, vols de magasins etc. »*. Celui-ci renchérit en disant : *« Quand je me rendais à la province de Ngozi, j'y voyait beaucoup de voitures. C'est-à-dire que ceux qu'on arrêtait en 1972, on prenait même leurs voitures. »*[150]

Cependant, la saisie de comptes bancaires était une sorte de pillage institutionnalisé. Ce système de spoliation était meurtrier plus particulièrement pour les familles citadines qui ne vivaient que du salaire et de l'épargne du seul chef de famille. En revanche, la mesure n'a pas simplement touché les comptes bancaires, mais également tout le circuit des prestations sociales telles la sécurité sociale, les assurances etc. L'ancien élève du Saint-Esprit a vécu cette expérience :

> *« Si on t'arrêtait, on profitait même de toutes tes richesses et même de la somme qui se trouve sur ton compte. Moi j'étais à Bujumbura, je l'ai vu moi-même. Il y avait ceux dont on détournait les maisons ou les comptes bancaires. A travers de faux papiers, tout l'argent se trouvant sur ton compte était injustement retiré. Si tu disposes d'une voiture ou d'une maison, on en profitait de cette manière. Beaucoup de biens étaient souvent ravagés par des voisins quand ils constatent que tu as été arrêté »*[151].

---

[149]Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Curé de Ngozi en 1972, GASHIKANWA, le 12.10.2015
[150] Luck Ntigacika, commerçant en 1972, Mwumba, le 03.02.2016
[151]Anonyme, le 29.08.2015

Selon notre point de vue, les témoignages précédents nous semblent difficiles à confirmer avec exactitude car nos informateurs ne parvenaient pas à témoigner leurs propos avec des exemples concrets.

L'autre témoin le complète en affirmant que les bourreaux s'appropriés maisons, magasins et comptes des gens arrêtés et tués. En plus, ajoute-t-il, les centres de négoce avaient cessé de fonctionner[152]. Concernant les postes dépourvus des gens ou désertés pendant cette tragédie, l'ancien Elève de Don Bosco nous dit[153] :

> *« Je donne l'exemple des enseignants. Beaucoup d'Enseignants ont été arrêtés pendant le troisième trimestre. Parmi ceux qui sont restés, un seul s'occupait de deux classes p our pouvoir terminer l'année scolaire. C'est au début de l'année qu'on a commencé à voir des personnes étrangères et inhabituelles qui proviennent des autres provinces. Donc, on a commencé à implanter dans notre province des gens d'ailleurs. Les enseignants, l'administrateur, le secrétaire communal jusqu'au comptable, etc. provenaient des autres provinces. Mais auparavant, les commissaires d'arrondissements et les autres responsables étaient tous locaux ».*

Le témoignage ci-haut montre que les places dépourvues de personnes ou désertées ne sont pas restées vacantes. Elles ont été, sous l'influence et la volonté de l'autorité politique locale, occupées par des gens provenant de sa région natale ou de son ethnie.

---

[152]SIGAHURAHURA Herménegilde, 62 ans, Elève du Petit Séminaire de Kanyosha en 1972, Ngozi, le 07.10.2015

[153]NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève de Don Bosco en 1972, Bujumbura, le 21.10. 2015

Nos témoins relatent[154] : *« Presque tout le réseau administratif était constitué par les gens de Bururi, ce qui entraînait une solidarité mécanique dans la mise en application des desseins souhaités par l'autorité hiérarchique car personne ne pouvait s'y opposer. L'opposant était voué à la mort ».*

La province de Ngozi, loin de l'épicentre de la région rebelle avait, comme on l'a déjà vu dans le développement du deuxième chapitre, subi des ratissages extrêmement terribles durant les évènements de 1972.

L'administration locale en concertation avec l'armée et les militants de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR en sigle) ainsi que les autres personnes « zélées » auraient uniquement procédé à l'élimination systématique de l'intelligentsia hutu en 1972. Ce fléau "IKIZA" a engendré des milliers de morts, des veuves, d'orphelins, des ravages matériels et a contraint des centaines des milliers d'hommes à l'exil.

C'est à travers toutes ces embûches traumatisantes que nous allons passer à l'étude de l'impact moral et psychique de la crise sur la population de Ngozi.

[154]BIZIMANA Pascal, 68 ans, Econome à MUSEMA en 1972, BUSIGA, le 11.10.2015 et RWAMAKUBA Julien, 76 ans, Enseignant en 1972, KAYANZA, le 05.10.2015

CHAPITRE III : LES MEMOIRES DE LA CRISE DE 1972

Au regard de la crise de 1972, la société burundaise a une conception à la fois controversée et partisane. Dans son ouvrage, « Le crime et la mémoire », A. GROSSER écrit[155] : *« L'appartenance privilégiée peut conduire au crime. Le crime peut aussi créer le sentiment d'appartenance. Tantôt les victimes de la persécution sont conduites à se sentir membres du groupe persécuté, alors qu'elles n'avaient auparavant que de faibles liens avec lui ».*

Cependant, *« la mémoire est alors la transmission de l'Histoire orale, elle-même constitutive de l'identité du groupe. La mémoire se construit dans le temps et opère forcément des choix et des sélections parmi les faits et en oublie d'autres. La mémoire a un objet particulier visant à redonner au groupe martyr le droit à la vie, à la dignité humaine, l'espérance de la vie que les instigateurs et les autres violations graves des droits de l'homme ont tenté de détruire »*[156].

Le devoir de mémoire désigne un devoir moral attribué à des Etats d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population, surtout s'ils en portent la responsabilité (en tant qu'Etats, non en tant que nations ou que régimes politiques, car c'est après un changement de régime que le devoir de mémoire[157], et d'éventuelles réparations, deviennent possibles).

C'est à travers la mémoire collective et la diffusion de l'histoire, notamment à l'école, que se construit le futur des sociétés, que se définit leur projet d'avenir commun, que se trouvent leur point de cohésion et de ruptures. La mémoire est donc sélective, elle est faite d'oubli et son lien avec le présent fait d'elle une mémoire évolutive qui dépend des circonstances, des tendances politiques, de ce que la société est prête à dire, à entendre, à admettre ou pas[158].

---

[155] GROSSER, A., *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion, 1996, p. 26
[156] www.Wikipédia.org: consulté le 16/11/2015
[157] HALBWACHS, M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1994, p. 124
[158] Abdelhay el moudden et alui, *Les Cahiers Bleus : Mémoire et Histoire*, Rabat, Collection « Les cahiers bleus », 2004, p.3

L'« Ikiza » de 1972 avait atrocement traumatisé bea ucoup de familles et a rompu énormément le tissu social ainsi que les relations entre les différentes couches sociales.

III. 1. Mémoires des victimes Hutu

La crise de 1972 appelée aussi "Ikiza" avait déstabilisé et déchiré le tissu social dans la province de Ngozi. Dans cette optique, les liens existant à la base entre les Hutu et les Tutsi ont été mis à mal. Les Hutu éprouvent donc une blessure profonde de voir les leurs accusés injustement d'être des « bamenja » sans qu'ils ne soient pas coupables. Celui-ci, à visage triste, nous le raconte en ces termes :

> *« Premièrement, c'est subir une injustice alors que tu es sain dans ton cœur. Vous êtes considérés comme un problème alors que vous ne l'êtes pas. Tu deviens l'auteur du mal alors que tu es innocent. Cela m'a fort touché à tel point que même aujourd'hui, si je trouve n'importe qui subir une injustice, je me fais son avocat sans que je ne le connaisse. J'ai eu beaucoup de cas du genre ou j'ai même risqué d'en être victime. Dans les années 1994, j'ai risqué de subir parce que j'étais en train de revendiquer à la place d'une personne qu'on faisait sortir de l'Hôpital vers la prison en l'accusant de la criminalité. Ou bien c'est pratiquement incompréhensible pour moi qu'un Hutu soit victime d'une faute commise par les Bahutu et vice versa »*[159].

En effet, celui-ci, dit :

> *« J'éprouve une grande blessure parce que nos confrères tutsi nous cachaient la vérité à tel point qu'on a clandestinement tué, sans le savoir, les innocents hutu. Nous pensions que nous étions ensemble alors qu'ils étaient en train de nous contourner stratégiquement afin de pouvoir nous tuer.*

[159]NZOJIBWAMI Michel-Ange, 59 ans, Elève de Don Bosco à l'époque, Bujumbura, le 21.10.2015

Il y avait même certains Hutu qui fuyaient mais, grâce à l'assurance de leurs amis Tutsi qui les invitaient de rentrer que rien ne va se poursuivre, ils finissaient par être tués »[160].

Le conseiller communal de Busiga à l'époque, avec un visage triste, martèle en disant :

« Ce qui m'a énormément stressé c'est cette discrimination alors que c'est le bon Dieu qui nous a créés différemment. Personne ne peut être victime de son apparence physique puisque ce n'est pas lui qui s'est créé ainsi. Chaque personne devrait être respectée dans sa différence. Pas du Burundi hutu, ni tutsi, ni twa ; nous sommes tous des Burundais comme le Burundi est unique »[161].

Cependant, la tragédie de 1972 appelée aussi « Ikiza », « la catastrophe », a ajouté aux dégâts matériels qu'elle a produits à Ngozi, la souffrance et la frustration de l'absence. Pas de tombes autres que des fosses communes, ici et là, dont il vaut mieux ne pas parler et où la végétation n'a cessé de pousser. En outre, aucun monument n'est visible en la mémoire des disparus. Aucune cérémonie de réensevelissement pour contribuer à faire le deuil et apaiser la mémoire meurtrie.

Dans la culture burundaise, les liturgies mortuaires témoignent d'un attachement à une personne morte. C'est une reconnaissance capitale non seulement de l'importance d'un être humain dans une famille mais aussi dans la société toute entière. La famille burundaise accorde un attachement particulier à l'un de ses membres et lui voue un culte en souvenir, cela en quatre moments importants : L'annonce du décès, l'enterrement et l'après enterrement, le deuil et la levée de deuil.

---

[160]BIZIMANA Pascal, 68 ans, Econome à Musema en 1972, BUSIGA, le 11.10.2015

[161] Témoignage de JOGOJA Jean, 70 ans, Conseiller communal de Busiga en 1972, Busiga, le 09.10.2015

Par contre en 1972, l'ancien élève du petit séminaire de Kanyosha, Herménegilde Sigahurahura relate ceci :

> *« L'interdiction aux gens d'aller secourir les leurs qui sont malheureux, pas d'enterrement, ni d'occasion de pleurer les leurs, ni de deuil et de levée de deuil pour les disparus, ni d'assistance aux familles victimes. Cela est un fait torturant et jamais pardonnable ».*

L'art de dissimulation, présent dans la culture politique du Burundi tant dans le passé que face à la domination coloniale a sans doute contribué à renforcer ce non-dit [162] .Dans notre zone d'étude, cette crise avait été aggravée par le comportement de l'autorité politique de la région. On peut soupçonner qu'ils répondaient à un objectif politique qui nous était caché parce qu'il semblait que les responsables politiques recevaient des ordres[163].

En effet, les orphelins ressentent une blessure profonde de la tragédie de 1972 car à la mort du père de la famille et au pillage des biens laissés par ce dernier, s'ajoutaient des paroles vexatoires : "enfants du Mumenja". Celle-ci a subi et a senti cette agression:

> *« Ce qui nous a beaucoup touché, c'est le pillage des vaches que notre regretté père avait laissés qui allaient nous aider et nous consoler. On est venu les récupérer par prétexte qu'on les lui avait confiées. On nous disait que les enfants du « Mumenja » ne peuvent pas avoir des vaches et on les avait toutes acheminées vers Ngozi pour son propriétaire. C'est ce qu'on nous disait »*[164].

[162]CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F, *op.cit.*, pp.466-467
[163]Abbé Ephrem GIRUKWISHAKA, Curé de Ngozi en 1972, GASHIKANWA, le 12.10.2015
[164]TWARIKUKIYE Scholastique, 53 ans, Orpheline de 1972, Gatara, le 12.10.2015

Cet événement a considérablement intensifié la haine ethnique entre Hutu et Tutsi. Ce témoin nous raconte : *« Ce qui m'a fort blessé, ce sont ces déchirements entre les couches sociales puisque cela avait suscité beaucoup de haine à tel point que les Bahutu considèrent leurs voisins Tutsi comme de vrais ennemis »*[165].

Outre cette haine au sein de la province de Ngozi, d'autres témoins disent qu'ils n'ont plus confiances aux gens dans l'optique où certains Hutu étaient « rachetés » par leurs amis intimes:

> *« Je sens mal cette haine entre les amis qui partageaient toute chose auparavant tant cuite que crue. Une autre chose qui m'a touché, je n'ai plus de confiance envers les gens parce que je ne parviens pas à comprendre ce changement brusque où ton ami avec qui vous partagez tout te déçoit à la dernière minute »*[166].

Un réfugié de 1972, Pie Siniremera le complète en disant :

> *« Le pire dans tout cela c'est le mensonge. Formuler des accusations que quelqu'un a reçu l'argent du roi, le tuer à cause de ses richesses qu'il a reçues grâce à ses propres forces, le mépriser à cause de son ethnie seulement sont des choses très traumatisantes ».*

Quant aux veuves, elles accusent mal réception d'abord de la disparition de leurs maris puis ensuite du pillage des biens matériels et la prise de comptes de ces derniers qui allaient aider le reste de la famille.

---

[165]RWAMAKUBA Julien, 76 ans, Enseignant en 1972, KAYANZA, le 05.10.2015
[166]SARUGWEGWE Gaspard, 65 ans, Assistant Agronome en 1972, Kayanza, le 06.10.2015

Celle-ci le raconte en ces termes :

> *« Ce qui m'a grièvement touchée, c'est cette situation de veuvage. En plus, on a récupéré nos maisons alors qu'il restait quatre mois de paiement pour qu'elles soient les nôtres. On nous avait fermé l'eau et l'électricité et on a bloqué les comptes pour ceux qui les avaient en commun [167]».*

Cette situation de pillage et fouille des domiciles avait appauvri nombreuses familles et plusieurs veuves sont restées dans les deux chemins mains croisées. Cette dame commerçante et cultivatrice est au bord des larmes quand elle se souvient du régime Micombero et de la mort de son frère. Ainsi dit-il : *« Ce que je n'oublierai jamais, c'est l'enlèvement de s nôtres par Micombero. Tu me rappelles mon frère, tu me déterres le passé déjà pourri ! »*[168].

Quant à Louis Minani, prisonnier rescapé de 1972, il est toujours reconnaissant de Micombero en ces termes : *« Nous avons été touchés par le régime Micombero parce que c'est lui qui devait protéger ses gouvernés mais on les a liquidés à sa guise »*[169].

A Ngozi, à la souffrance des descendants de victimes massacrés injustement, s'ajoutent l'interdiction de pleurer les victimes et de porter le deuil, les pillages ainsi que les brimades diverses. Ce témoin dit :

> *« Chez nous à Rohororo, il y a une vieille dame qui vivait à Bujumbura durant ces événements de 1972. Si elle te raconte comment on l'avait amenée une statue sur laquelle on avait mis les habits de son mari, quand elle se souvient de cela, elle passe toute la journée sans rien manger parce qu'on lui disait : "Les autres sont partis, mais voilà que le sien revienne"»*[170].

---

[167]NTIKAZOHERA Spéciose, 67 ans, Veuve de 1972, Kayanza-Benga, le 05.10.2015
[168] NYABENDA Salima, 64 ans, commerçante et cultivatrice en 1972, Kayanza, le 05.10.2015
[169]MINANI Louis, 89 ans, cultivateur, prisonnier en 1972, Kayanza, le 11.10.2015
[170] Focus Group de Ngozi, le 02.02.2016

En outre, le silence imposé par le régime Micombero pendant cette période reste une tache profonde et a renforcé les effets immédiats du traumatisme chez ceux qui ont perdu les leurs. Ce témoin nous dit : *« Pendant le régime Micombero, personne ne parlait. Si tu osais parler, on te frappait au marteau »*[171].

Cette rigueur de silence accompagnée de l'impunité, apparaît lourde de crises d'identités individuelles et collectives, d'où la reprise des massacres perpétrés en 1988, puis à partir de 1993.

III. 2. Mémoires des victimes Tutsi

Les réactions des Batutsi face à cette crise qui s'est abattue sur la province de Ngozi sont presque convergentes à celles des Bahutu. Sauf que ce sont les Bahutu qui avaient payé le lourd tribut pendant la répression de 1972 dans la province de Ngozi, certaines familles tutsi avaient elles aussi été touchées et peuvent en témoigner.

Englobées dans la honte ou le non-dit général, les familles tutsi éprouvent une douleur profonde de voir leurs amis ou confrères hutu arrêtés injustement et tués. Néanmoins, dans la province de Ngozi, les relations entre hutu-tutsi étaient bonnes avant 1972.

Certains témoins de l'ethnie tutsi rencontrés, heureusement qu'ils n'avaient perdu aucun membre de leur famille, soulignent la gravité de l'innommable mais disent que cela ne les avait pas affecté profondément. Celui-ci nous dit [172]:

> *« Moi j'ai commencé à entendre parler des ethnies quand j'étais adulte, quand j'étais à Burasira. On m'a demandé mon ethnie, je ne la connaissais pas. Parce que à Ngozi l'habitude que nous avions chez nous, c'était qu'on disait voilà c'est le fils du catéchiste etc.*

---

[171] NYABENDA Salima, 64 ans, commerçante et cultivatrice en 1972, Kayanza, le 05.10.2015
[172]MADARAGA Antoine-Pierre, 62 ans, Ancien Elève de Burasira, Bujumbura, le 22.10.2015

On ne vous posait pas la question sur l'ethnie parce qu'on se rendait des visites ici et là, on n'avait jamais connu ça. C'est là où on avait commencé à dire qu'il y avait des Tutsi et des Hutu. Quand tu apprends cela à l'âge adulte, quand tu as déjà terminé ton adolescence, ça devient comme un cours théorique qu'on apprend à l'école, ça n'affecte pas votre cœur de façon indélébile. C'est pourquoi moi quand j'ai grandi au niveau de ma famille à Rukundo, je n'avais jamais même connu l'umuryango (le clan) de ma famille (de mon Père). Je l'ai appris quand j'ai posé la question étant donné qu'on commençait à en parler avec la crise de 1972. Donc, au niveau de l'affectation, je peux vous dire que ça m'a affecté très légèrement ».

Par contre, d'autres témoins rencontrés se sentent sensibles quand on évoque 72. Un enseignant à Nyamurenza à l'époque se souvient avec horreur de la disparition de ses amis enseignants hutu en ces mots :

« J'étais responsable à Nyamurenza. Parmi ceux qui nous travaillions ensemble, ils étaient vraiment mes amis même s'ils savaient bien que je étais Tutsi et vice versa. Mais, parmi tous ceux-ci, deux m'ont beaucoup fait souffrir car à part que nous enseignions ensemble, nous avions beaucoup des secrets entre nous puisque nous étions le plus souvent ensemble. Ce qui m'a encore touché le plus, c'est cette manière d'être suspecté, ou bien être victime de ton appartenance ethnique alors que tu remplis bien tes fonctions et que tu entretiens de bonnes relations avec les autres »[173].

[173] NDAGIJIMANA André, 72 ans, Enseignant rescapé à Nyamurenza, Kiremba, le 08.10.2015

Le régime en place, dans ses préoccupations quotidiennes, n'a manifesté aucune alternative symbolique pour la mémoire des victimes hutu ainsi que celles des tutsi massacrées au cours de la répression. L'enseignant catéchiste, Augustin Baregesabe, âgé de 80 ans, se dit toujours inquiéter de voir ton ami partir sans retour alors que vous partagiez tout tant cru que cuit.

Bien que certaines personnes tutsi aient été touchées par la répression, la plupart d'entre elles, comme le montrent les témoignages précédents, restent traumatisées par la disparition injuste et floue de leurs camarades et voisins hutu. Celui-ci s'étonne[174] : *« Voir partir ton sain ami avec lequel vous avez passé toute la journée ensemble en toute la tranquillité, est-il possible de ne pas te sentir mal à l'aise ? Ou bien, peux-tu manquer de dire plus jamais ça ? ».*

Cette disparition massive des vies humaines a accentué un traumatisme collectif inouï, comme le relate un journaliste burundais, sous forme d'un poème[175] :

« Tu ne reverras pas Papa
Tu ne reverras tes frères
Tu ne reverras tes oncles
Mais on ne pleure pas
Mais on ne fait pas de deuil
Mais on ne fait pas de cérémonie de "lever de deuil"
Morts sans sépulture
Sans deuil
La nuit dans l'intimité des cases écrasées par la peur et la douleur.

Autour du foyer, quels récits les mères meurtries racontaient-elles à leurs enfants pour leur annoncer que Papa, le frère Universitaire à Bujumbura, l'oncle, ne rencontreront plus ? Et ces pleurs rentrés, ces sourires forcés, car il fallait faire semblant de vivre normalement dans cette première République dirigée par Michel Micombero.

---

[174]SIBOMANA Macaire, 64 ans, Cultivateur, GATARA, le 12.10.2015

[175] Extrait de KABURAHE Antoine. Il a été cité par CHRETIEN, J.P et DUPAQUIER, J.F dans *Burundi 1972 Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2004, p.466

Car on ne pleure pas dans un pays en paix. La radio nationale *La Voix de la Révolution* diffuse des chansons à la gloire de Mazameza, ("le réalisateur de bonnes choses")

La paix, *Amahoro*, est le mot sur toutes les lèvres. Dans les réunions du parti omniprésent, lors des fêtes, dans la rue, on se salue :
Tugire amahoro ("Ayons la paix")
Nasagarare ("Qu'elle demeure")
Na Micombero yayaduhaye ("Et Micombero qui nous l'a donnée!")
Nahangame, nahangame, turamushigikiye (Qu'il reste au pouvoir nous sommes derrière lui.)

(Cette dernière phrase est immanquablement ponctuée par des acclamations). »
La catastrophe qui s'était abattue sur la province de Ngozi ne stresse pas simplement les familles victimes, mais aussi les descendants des bourreaux. Cette personne dit :

> *« Les tueries méritent d'être éradiquées dans ce pays parce que même les enfants que tu engendres vont en subir les conséquences de tes actions macabres. Récemment, un enfant de Joseph Bizoza est venu étudier à l'Université de Ngozi où il a logé dans le Quartier Kiryama. Un jour, avec vanité, il a dit que son père est l'ex-gouverneur de Ngozi en ces termes : "Moi je suis de Ngozi puisqu'en guise d'illustration, mon père avait gouverné cette province". On lui avait demandé : "Qui était-il ?". Il a répondu : "Il s'appelait Joseph Bizoza. Quelqu'un l'a regardé et lui a dit : "Tu oses délirer (Kudedemba) que tu es l'enfant de Bizoza ici à Ngozi!" Si tu aimes ta vie, que tu disparaisses directement dans ce milieu, déjà on l'a déjà entendu. Après quelques jours, ce garçon a déménagé et n'a pas pu*

continuer ses études ici à Ngozi. Il est parti et on ne sait plus où il est aujourd'hui. »[176]

Ce témoignage montre comment la population de Ngozi avait été marquée par les actes ignobles de Joseph Bizoza jusqu'à même haïr sa descendance d'une telle manière.

Le témoin rencontré à Mwumba quant à lui jette les pierres à tout mal et ses méfaits en ses termes : *« Les divisions devraient être déracinées car au cours des déchirements, les conséquences n'affectent pas simplement les cibles, mais aussi les imprévus. »*[177]

Bien que le Burundi fût secoué à plusieurs reprises par des conflits très meurtriers, aucune commémoration officielle n'a jamais eu lieu en mémoire des victimes de ces conflits. Pendant et après les massacres de 1972, non seulement, il était interdit de pleurer les morts assassinés par l'Etat, mais il fallait en plus cacher tout symbole du disparu, sans parler de son enterrement[178].

Quelques personnalités qui ont été assassinées depuis les années soixante ont bénéficié de la commémoration officielle. Là, une orientation politique prime donc sur le caractère même de la mémoire.

Nous pouvons citer en titre d'exemple des commémorations organisées chaque 13 et 21 octobre. Il est question de se souvenir respectivement du Héros de l'indépendance, le Prince Louis Rwagasore et du Héros de la démocratie Melchior Ndadaye. La date du 06 avril est également commémorée suite à la mort de Cyprien Ntaryamira. A ces dates une législation existe car ces jours sont déclarés "jours fériés et payés" »[179].

---

[176] Focus Group Ngozi, le 02.02.2016
[177] Luck Ntigacika, commerçant en 1972, 80 ans, Mwumba, le 03.02.2016
[178] BATUNGWANAYO, A.J, *Le droit et le devoir de mémoire au Burundi : 1962-2014, Mémoire de Master II*, Bujumbura, 2014, p.82-84
[179] BATUNGWANAYO, A.J, *op.cit*, p.82

Il est susceptible de signaler que malgré le caractère officiel de ces commémorations, elles restent tout de même sélectives.

En outre, l'année 2011 était une année décisive, marquée par une forme de commémoration collective. Les associations des victimes qui avaient toujours organisé des commémorations séparées tentent de se mettre ensemble pour organiser des commémorations collectives au cours desquelles ; victimes Hutu et Tutsi se mettent ensemble parler de ce qui leur est arrivé. Ces associations sont AC Génocide, AVODE, ABUBU, AMEPCI Gira Ubuntu, ALM Buta et ARG Kibimba[180].

En effet, le 05 avril, une dizaine d'associations des victimes hutu et tutsi ont décidé de constituer une plateforme dite « CARAVI [181] » pour revendiquer ensemble leurs droits[182].

Cependant, dans la province de Ngozi comme le témoignent nos personnes ressources, il n'y a pas des journées de commémorations organisées en souvenir des disparus de 1972. Ce témoin dit :

> *« Dans la période des années 1972, personne ne pouvait parler aucun mot sur les disparus de 1972. Personne n'osait pas en dire quelque chose parce que les impliqués étaient eux-mêmes qui gouvernaient. Ils disaient que tu étais en train d'exhumer ce qui a déjà pourri. C'est dans les années 90 que les gens avaient commencé quelque chose d'initiative invisible de se souvenir des personnes envahies par l' « Ikiza », donc avec la victoire de 1993, mais avant non »*[183]

---

[180] *Idem*, p.108-109
[181] CARAVI: Centre d'Appui et de Réflexion des Associations des Victimes des Conflits Socio-politiques du Burundi
[182] *Ibdem*
[183] Abbé Euphrem Girukwishaka, Curé de Ngozi en 1972, Gashikanwa, le 05.02.2016

Ces alternatives, lorsqu'elles sont bien initiées, sont un temps plein pour les victimes de s'exprimer sur le vécu et la représentation des traumatismes des années passées dont elles n'avaient jamais eu l'occasion de parler à haute voix. Cela une manifestation importante que les Burundais ont une soif aiguë de témoigner mais aussi et surtout de connaître la franche vérité sur ce qui s'est passé.

III. 3. Mémoires des religieux

Les événements de 1972 avaient touché aussi les Eglises, notamment l'Eglise catholique. Comme nous l'avons déjà vu, la disparition tragique d'un bon nombre de p rêtres, religieux, religieuses et catéchistes co nstitue une grande peine et une profonde blessure dans la famille chrétienne.

Pour ce faire, l'Evêque de Ngozi déjà cité, nous raconte ceci : *« Ce qui m'a blessé dans mon cœur, c'est que l'homme n'ait plus de valeur. Il est éliminé pour n'importe quel prétexte. A la faveur de la nuit, j'ai pu courir et puis j'ai échappé à Bizoza »*[184]. Depuis 1972, j'ai juré de ne plus circuler après six heures du soir, martèle-t-il.

En outre, l'abbé Paul Burire[185], dans sa thèse « Possibilité de paix et de réconciliation au Burundi », écrit : *« On évoque au Burundi la tragédie de 1972 par ces euphémismes "Les événements" "Ca kiza" (l'ouragan) "Ya segenya" (la grosse pluie). Ces euphémismes rappellent la coutume de ne plus parler d'un mort en employant son nom (Kudeha). Cela indique la profondeur de la douleur qu'a taillée dans les cœurs la tragédie de 1972 ».*

---

[184] Mgr KABURUNGU Stanislas, 80 ans, Evêque Emérite de Ngozi, Busiga, le 28 /08/2015

[185] Cité par Jean PERRAUDIN, *Chronique de l'Eglise Catholique au Burundi après l'Indépendance,* Bologna, 1996, p.53

La crise de 1972 a laissé des séquelles dans l'esprit de la communauté chrétienne et continue à créer un souvenir de grande détresse. Celui-ci nous dit :

> *« Les familles pleurent donc pour ses êtres disparus sans que leurs parents sachent le pourquoi de cette « sauvagerie » humaine. Elles dénoncent ici combien le pouvoir en place était injuste et menteur. Elles l'accusent d'avoir trompé son peuple alors qu'il devait bien le conduire vers l'entente et la vérité. »*[186]

Ce fléau est venu dans son ampleur détruire le pas de développement déjà franchi par la population de Ngozi et a, jusqu'aujourd'hui, la peur que la même catastrophe puisse se reproduire. Ce témoin déplore ce qui s'est passé en ces termes[187] :

> *« Voir tes amis de lutte partir sans accusations, sans savoir où ils vont, sans que leurs parents les enterrent dans la dignité humaine, leurs enfants c'est ça ! Leurs enfants étaient dispersés ici et là sans espoir de qui, ils vont appartenir. En plus de cela, il y a autres choses très difficiles et dures. C'est que nous commencions une phase où les enfants avaient la soif d'étudier pour être intelligents, et cet événement e st venu handicaper et casser ce courage et cet esprit d'acquisition des connaissances. »*

Dans sa mémoire, Amédée Nduwayezu, ancien élève de Mugera actuellement prêtre à la paroisse de Nyarusange dit[188] :

> *« A chaque personne qui meurt, nous devons souffrir. Si l'on tues ton collègue, tu dois savoir que ce n'est pas toi-même qui l'avais créé. Les régimes qui se sont suivis avaient imposé le silence absolu, pas de conflit latent continuel, les gens avaient conservé cela dans leur esprit*

---

[186] Onesphore Nzigo, Enseignant à Mweya à l'Institut de Théologie Evangélique, Bujumbura, le 30.10.2015
[187] Abbé Euphrem Girukwishaka, Curé de Ngozi en 1972, Gashikanwa, le 05.02.2016
[188] Amédée Nduwayezu, ancien élève de Mugera, Gitega, le 08.02.2016

et leurs cerveaux. Les orphelins avaient grandi avec un cœur dur renfermé de souffrance parce qu'ils manquaient où ils pouvaient demander le rétablissement de leurs droits.

Outre ce silence imposé et cette injustice, ce témoin renchérit[189] :

« Perdre tes parents qui te soutenaient toujours, rester dans la solitude sans savoir quoi faire, sans avoir qui te garde et comment te détendre et te débarrasser de ces malheurs ; tout cela traumatise et casse profondément le cœur. Donc, cela ne devait pas souffrir celui qui n'a pas de cœur. »

La perception et la représentation du monde religieux sur les événements de 1972 à Ngozi restent marquantes. Sachant que ces derniers n'avaient pas épargné les Eglises et surtout l'Eglise catholique, ses effets avaient été mauvais et touchent même aujourd'hui cette communauté chrétienne.

La crise de 1972 a détruit tout ce qui a été bâti à tel point que les gens se demandent : « *Celui qui a osé détruire ce qu'on a constitué auparavant, il le reprendra encore demain. »*[190]

Ce témoignage met un accent sur un désespoir profond de la population sur ce qui s'est passé en 1972 et la crainte de voir les mêmes événements se reproduire.

Dans cette même logique, la « famille » chrétienne se dit troublée par les massacres de 1972 dans la mesure où on tuait les intellectuels injustement sans accusations. Celui-ci se souvient :

« J'étais troublé par cette catastrophe dans toute son ampleur et plus fondamentalement les gens qui n'avaient où fuir. En plus, on a voulu couper la tête de la population parce qu'on tuait toutes les personnes

---

[189] Abbé Euphrem Girukwishaka, Curé de Ngozi en 1972, Gashikanwa, le 05.02.2016
[190] *Idem*

intelligentes aux yeux de tous. C'est une chose tellement fâcheuse. Je dis jusqu'actuellement que ça a été mauvais, mais, cela est dépassé pour moi. »[191]

Même si la crise de 1972 avait endeuillé les gens de Ngozi, tenant compte de ce témoignage, il est manifeste que les gens sont prêts à tourner la page et se réconcilier afin de construire un avenir unitaire.

Selon l'Abbé Avito Vyumvuhore, les gens avaient beaucoup souffert sans savoir pourquoi, ils sont morts sans le découvrir. Il poursuit en disant[192] :

« Des catastrophes se produisent ici et là et tu entends dire, les Hutu nous exterminent ou bien les Tutsi nous exterminent alors que ce ne sont pas tous les Tutsi et vice versa. Il s'agit d'un petit groupe. Ceci avait suscité un climat de méfiance entre les personnes qui partageaient tout. Pour les individus qui s'entendaient souvent, tu entendais des soupçons disant : "Je ne le savais pas que tu étais de telle manière". »

Le même témoin intervient encore en disant :

« Pour stopper ce mal, il faut analyser comment nous libérer de ce mal qui s'est enraciné dans l'esprit de gens et promouvoir la culture burundaise de nos ancêtres pour que le slogan d'unité nationale que nous chantions souvent ne soit pas un conte. Dans ce moment, la réconciliation, le pardon et l'amour du prochain se propageraient. En plus de cela, mettons devant les Leaders qui ont ce cœur de réconciliation, de pardon et d'amour. »[193]

---

[191] Anonyme, le 04.02.2016
[192] Abbé Avito Vvumvuhore, Nyabiraba, le 07.02.2016
[193] Abbé Avito Vyumvuhore, Nyabiraba, le 07.02.2016

Cet informateur quant à lui dénonce la généralisation abusive. Que chacun soit jugé selon ses œuvres individuellement ou selon l'identité du groupe auquel il appartient.

Donc pour lui, la promotion de l'unité nationale, le respect de notre culture, la réconciliation, le pardon et l'amour du prochain serviraient à contrecarrer les déchirements et la méfiance entre les personnes.

En effet, une personne ressource rencontrée à Gashikanwa, dans ses souvenirs, ressent la souffrance psychologique envers les familles qui n'avaient pu enterrer leurs victimes, ni lever le deuil, ni pleurer les leurs. Il le témoigne en ces termes :

> *« Que ce soit la mort d'un enfant, d'un parent ou la souffrance d'une veuve ; personne n'a reçu le droit de lever le deuil c'est-à-dire que tu n'avais pas même le droit de pleurer aux disparus. Le régime Micombero, Bagaza et même Buyoya, ils étaient défaillants, inhumains comme tout. Ça fait une souffrance psychologique assez profonde à la population. »*[194]

L'Abbé Euphrem dénonce avec énergie cette négligence des régimes qui se sont suivis qui n'avaient pas eu l'initiative de créer un climat d'espoir et d'apaisement des mémoires meurtries des gens. Les familles victimes sont donc restées dans les cordes et traumatismes psychologiques tendus par les péripéties antérieures.

La crise de 1972 avait engendré un esprit de désolation chez les religieux et religieuses. Mais, ils gardent toujours de l'espoir et du courage d'évangélisation.

---

[194] Abbé Euphrem Girukwishaka, Curé de Ngozi en 1972, Gashikanwa, le 05.02.2016

Ce témoin le dit clairement :

> *« Chez nous ecclésiastiques, religieux et religieuses, c'est la désolation. En nous voyant devant un peuple chrétien et qui, tout d'un coup est entraîné dans des divisions meurtrières. Mais, on ne se décourage pas, on ne peut pas dire que l'évangélisation n'a pas été efficace. »*

Grossomodo, ces mémoires controversées, liées à un passé tragique, qui sont alors transmises et cultivées de manière informelle, sont porteuses d'une charge d'émotions intenses. Elles ont forgé une mémoire hutu qui serait à côté (voire contradictoire) d'une mémoire tutsi.

Chacune d'elles est caractérisée pa r un souvenir d'un nombre important de victimes dont la mort n'a pu être constatée, donc reconnue officiellement. Ainsi, les êtres humains ne naissent pas avec des mémoires déjà fixées ; ils les construisent tout au long de leur existence en fonction des relations continues avec leurs voisins et de leur apprentissage social. Pour ce faire, certaines personnes ont peur de témoigner qu'elles avaient vues, « J'ai vu », elles préfèrent dire qu'elles ont entendues dire.

L'absence de débat et de reconnaissance publique de la vérité intégrale sur ces événements marqués par des dates rouges au niveau national comme local persiste encore et continue à nourrir un sentiment d'une difficile unité séculaire au sein de la population de Ngozi. Certains disent par exemple des massacres perpétrés en 1972, « Ikiza » ou catastrophe ; une sorte d'euphémisme qui cache mal la vérité. D'autres disent « la crise de 1993 » alors qu'il y avait eu des massacres à très grande échelle et d'autres violations graves des droits de l'homme qu'ils passent sous silence qui alertent même l'opinion internationale.

IV. Conclusion générale

Ce travail voulait étudier et analyser le vécu et la représentation que la population de Ngozi se fait sur la tragédie de 1972 dans cette même province. Avant d'effectuer un saut décisif sur son déclenchement proprement dit et ses traces morales et psychiques, nous nous sommes d'abord donné la peine de retracer l'évolution socio-politique de la province de Ngozi avant 1972.

Subdivisée en deux arrondissements (Kayanza et Ngozi), la province de Ngozi avait, sous l'effet de proximité, subi le choc de la « révolution sociale » rwandaise de 1959 par les flots importants de réfugiés et les relations matrimoniales, commerciales et amicales qui s'établissaient entre la population de Ngozi et celle du Rwanda. Il serait donc impossible de nier que le vent du conflit rwandais avait soufflé sur la province de Ngozi.

Chemin faisant, la jouissance de l'Indépendance par les Burundais redonnait l'espoir d'une stabilité politique, économique et socio-culturelle. Par contre, l'élite burundaise n'a pas tardé à répéter la même histoire macabre. Alors, les violences organisées de manière alternative et répétitive de 1965 à 1971, n'ont pas épargné notre région d'étude notamment celles de 1969 et qui avaient occasionné et emporté beaucoup de victimes.

En outre, ces déchirements du Burundi indépendant liés à la conquête et à la conservation du pouvoir entre les Hutu et les Tutsi, avaient nourri un climat de haine, de mépris, de méfiance et de suspicion entre les couches sociales à Ngozi et ont abouti à l'éclatement de la crise de 1972.

Dès que la crise d'avril-mai 1972 avait pris une portée nationale le 06 mai 1972, notre zone d'étude, victime de l' « attaque » du sud-ouest, avait payé un lourd tribut à cause d'une répression sévère voire exagérée qui s'en est suivie.

Exceptée la première semaine généralement confuse, les jours suivants aboutirent à un tournant décisif pour l'intelligentsia hutu notamment les cadres, fonctionnaires, commerçants, paysans aisés et surtout les élèves du secondaire. Accusés de « bamenja », d'un projet de rasseoir la monarchie absolue, etc., personne n'a levé le petit doigt. Tout s'opérait dans une ambiance d'une quasi-absence d'opinion tant nationale qu'internationale.

Les familles victimes de ce fléau jettent principalement le tort de tous les maux sur l'autorité p olitique locale, les gendarmes et la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore. Au cours de cette répression, comme nous l'avons vu pendant nos enquêtes, bien qu'il y avait eu des vies sauves, on enregistre plusieurs innocents qui ont été injustement arrêtés et tués sans interrogatoires ni procès préalable.

Ainsi donc, qualifiée d'innommable, de « catastrophe », la crise de 1972 a profondément fracturé le tissu social. A la perte de nombreuses vies humaines s'ajoutent les flux de réfugiés vers les pays riverains, les veuves, les orphelins, etc., victimes de ces événements. On estime le bilan des morts à 95% de toutes les victimes dans la province de Ngozi.

Au terme de cette étude, les injustices et massacres qui ont profondément endeuillé la population de Ngozi restent un traumatisme indélébile dans les esprits et les cœurs des individus.

En définitive, notre étude a fourni un élan satisfaisant pour la connaissance du fléau de 1972 dans la province de Ngozi. En effet, des interrogations pendantes peuvent être formulées dans notre travail.

D'abord, accusant des lacunes dues aux problèmes évoqués dans le cadre des contraintes rencontrées, nous admettons volontiers d'être complété voire d'être contredit.

Ensuite, au moment où nous mettions un point final à ce travail, la roue de l'Histoire tournait encore. C'est-à-dire que la présente étude n'est pas exhaustive. Une continuation de cette étude s'avère absolument nécessaire.

Enfin, la crise de 1972 en question n'a pas tourmenté seulement la province de Ngozi. Ne faudrait-il pas donc étudier cette même crise face au Rwanda ?

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GENERAUX

1. Abdelhay el moudden et alii, *Les Cahiers Bleus : Mémoire et Histoire*, Rabat, Collection « Les cahiers bleus », 2004
2. CHRETIEN, J.P., *Le défi de l'ethnisme : Rwanda et Burundi : 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997
3. CHRETIEN, J-P. et DUPAQUIER, J-F., *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007
4. GUICHAOUA, A., (ss. la dir.), *Exilés, Refugiés, Déplacés en Afrique Centrale et Orientale*, Paris, Karthala, 2004
5. HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Felix Alcan, 1ère édition, 1925
6. KAVAKURE, L., *Le conflit Burundais I. Les coups des années 60 : Les faits, Les acteurs et les victimes*, Genève, Editions du centre Ubuntu, 2002
7. KAVAKURE, L., *Le conflit Burundais II La tragédie de 1972*, Genève, Editions du centre Ubuntu, 2002
8. LE GOFF, J., *Histoire et mémoire,* Paris, Editions Gallimard, 1988
9. MANIRAKIZA, M., *Burundi : De la révolution au régionalisme (1966-1967),* Paris/Bruxelles, le Mât de misaine, 1992
10. MANIRAKIZA, M., *La fin de la monarchie burundaise 1962-1966*, Bruxelles, Le Mât de Misaine, 1990
11. MARIRO, A., *Burundi 1965 : La première crise ethnique, Genèse et contexte géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2005
12. MARIRO, A., *Burundi : De la Nation aux ethnies ou la naissance d'une élite tribalisée*, Paris, L'Harmattan, 2002
13. MATIGNON, E., *La justice en transition : Le cas du Burundi*, Nanterre, Institut Universitaire de Varennes, 2013

14.MBONIMPA, M., *HUTU, TUTSI, TWA, Pour une société sans castes au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 1993

15.MERLE, M., *Sociologie des Relations Internationales*, 3ᵉed., Paris, Dalloz, 1976, 527p.

16.Neno Contran, MCCI, *Abapatiri, Abafurera, Ababikira n'abo barabarasa ! abihebey'imana 58 mu burundi barishwe*, Nairobi, Paulines Publications Africa, 1996

17.NGAYIMPENDA, E., *Histoire du conflit politico-ethnique burundais, Les premières marches du calvaire (1960-1988),* librairie des lettres et sciences sociales, Bujumbura, 2004

18.NSANZE, A., *Le Burundi contemporain. L'Etat-nation en question (1956-2002)*, Paris, L'Harmattan, 2003

19. PERRAUDIN, J., *Chronique de l'Eglise Catholique au Burundi après l'Indépendance*, Bologna, E.M.I., 1996

20.REPUBLIQUE DU BURUNDI, *Livre blanc sur les événements survenus au mois d'avril-mai 1972*, Ministère de l'information, Bujumbura.

21. SINDAYIGAYA, J.M., *Grands Lacs : Démocratie ou ethnocratie ?* Paris, L'Harmattan, 1998

B. THESES ET MEMOIRES

22.BATUNGWANAYO, A., *Le droit et le devoir de mémoire au Burundi : 1962-2014, Mémoire de master II*, Bujumbura, 2014

23.BATUNGWANAYO, B., *Evolution politique du Burundi, De la monarchie constitutionnelle à la République (1962-1966),* mémoire, Bujumbura, U.B, 1990

24.NAYABAGABO, J-C., *Lecture conflictuelle des événements de 1972 et 1988 par les acteurs politiques burundais*, U.B, Bujumbura, 2008

25.NDAYIRUKIYE, A., *La crise politico-ethnique de 1972 en commune de VYANDA : essai d'analyse*, U.B. Bujumbura, 2000

26.NDAYISABA, S., *L'Eglise catholique face aux conflits politiques du Burundi 1965-1972*, Bujumbura, U.B, 2000

27.NDAYISHIMIYE, Pie, *Les tentatives d'explication des crises des régimes politiques africaines post-coloniaux (1960-1995) : Cas du Burundi*, Bujumbura, U.B, 1996

28.NDAYONGEJE, N, *Essai d'analyse du phénomène de contagion dans les crises politiques burundaises et rwandaises : 1959-1997*, U.B, 2000

29.NIMUBONA, J., *Analyse des représentations du pouvoir politique, le cas du Burundi*, Lille, Presses Universitaires de Septentrion, 1998

30.NIYONKURU, E., *Les crises politico-ethniques de 1972 et 1993 en Province Nyanza-Lac*, U.B. Bujumbura, 2012

31.NKEZINDAVYI, T., *Les crises politico-ethniques de 1972-1973 en province MAKAMBA*, U.B. Bujumbura, 2001

C. RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS OFFICIELS

32.*Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi*, Arusha, 2000

33. Interventions répétées des Evêques du Burundi, « *LA JUSTICE EST POSSIBLE, ET LA PAIX AUSSI* », Bujumbura, Le 23 Novembre, 1972.

34.NYANDWI Nicodème, BANZIRA Libère et NDUWINGOMA Emmanuel, *Guide des Archives Nationales du Burundi*, Bujumbura, Archives Nationales, 1997

35.Rapport d'International Crisis group n° 29 du 14 mai 2001

36.Rapport final de la Ligue des Droits de la personne dans la Région des Grands Lacs (LDGL), *Burundi : Quarante ans d'Impunité*, Juin 2005

D. REVUES D'ARTICLES, JOURNAUX ET SITE INTERNET

37. BOB N° 2/69, 1969

38.BOB N° 6/72, 1972

39.Ugeux, E., « L'étonnant verdict de Bujumbura », *Le soir* du 28 janvier 1972

40.www.Wikipédia.org

E .ARCHIVES ET PERIODIQUES

41.Archives Nationales du Burundi (dossiers de la province de Ngozi, B38, 1957-1971 ; B36, B37, B38 de 229 à 236 ; BI5.19, 1964-1966)

42. Le Bulletin Quotidien d'Information "*FLASH-INFOR*", Mai-Juin 1972, N° 446-495

F. NOTES DE COURS

43.GAHAMA, J., *Organisation territoriale du Burundi, Cours de première Licence au Département d'Histoire*, Bujumbura, 1991

44. MUNTUNUTWIWE, J.S., *Séminaire de recherche, Cours de première Licence au Département d'Histoire*, Bujumbura, 2013

Liste des personnes Ressources interviewées :

N⁰	Nom et prénom	Profession ou qualité en 1972	Ethnie	Résidence actuelle
1	Mgr KABURUNGU Stanislas	Evêque Emérite de Ngozi	Hutu	BUSIGA
2	JOGOJA Jean	Conseiller communal à BUSIGA	Hutu	BUSIGA
3	MADARAGA Antoine- Pierre	Elève finaliste à BURASIRA	Tutsi	BUJUMBURA
4	NZOJIBWAMI Michelle Ange	Elève de Don Bosco	Hutu	BUJUMBURA
5	Abbé GIRUKWISHAKA Euphrem	Curé de la paroisse à Ngozi	Hutu	GASHIKANWA
6	NDAGIJIMANA André	Enseignant à NYAMURENZA	Tutsi	KIREMBA
7	SIGAHURAHURA Herménegilde	Elève du petit séminaire de KANYOSHA	Hutu	NGOZI
8	SINIREMERA Pie	Enseignant-Réfugié	Hutu	KAYANZA
9	NYABENDA Salima	Commerçante- veuve	Hutu	KAYANZA
10	MBANZENDORE Gaspard	Cultivateur-rescapé	Hutu	MURUTA
11	SARUGWEGWE Gaspard	Assistant Agronome	Hutu	KAYANZA
	NTIKAZOHERA Spéciose	Enseignante-veuve	Hutu	KAYANZA
12	RWAMAKUBA Julien	Enseignant	Hutu	KAYANZA
13	Anonyme	-	Tutsi	-
14	NGENDAKUMANA Donatien	Cultivateur	Hutu	GATARA
15	MINANI Louis	Cultivateur-prisonnier	Hutu	BUSIGA
16	BIZIMANA Pascal	Econome à MUSEMA	Hutu	MPARAMIRUNDI
17	SIBOMANA Macaire	Cultivateur	Tutsi	GATARA
18	BAREGESABE Augustin	Enseignant- Catéchiste	Tutsi	GATARA

19	TWARIKUKIYE Scholastique	Orpheline	Hutu	GATARA
20	BUDIGI Léonard	Cultivateur	Hutu	Mufumya
21	NDAYAVUGWA Joseph	Cultivateur	Hutu	Nteko
22	BAKUNDUKIZE Emmanuel	Elève	Hutu	Rwankuba
23	BARAVUNGWA Isidore	Cultivateur	Hutu	Rwankuba
24	NGENDAHORURI Emmanuel	Cultivateur	Hutu	Shinya
25	BAHEBURA Michel	Vice collinaire Shinya	Tutsi	Shinya
26	NTAKOBATAGIZE Paul	Cultivateur	Tutsi	Muruta
27	RIVUZUMUGABO Arthémon	Enseignant	Hutu	Mparamirundi
28	NDIHOREYE Marceline	Cultivatrice	Hutu	Mparamirundi
29	Anonyme	-	Hutu	-
30	NDABAHINYUYE Thaddée	Cultivateur	Hutu	Mwumba
31	NTIGACIKA Luck	Commerçant	Tutsi	Mwumba
32	HABIMANA Rémi	Cultivateur	Hutu	Gashikanwa
33	Mgr Onesphore NZIGO	Enseignant	Hutu	Bujumbura
34	Abbé Avito VYUMVUHORE	Etudiant au Grand Séminaire de Bujumbura	–	Nyabiraba
35	Amédée NDUWAYEZU	Elève au petit Séminaire de Mugera	Tutsi	Nyarusange

La liste des participants au Focus Group :

N⁰	Nom et prénom	Profession ou qualité en 1972	Ethnie	Résidence actuelle
1	NDIRAZANA Gérard	Elève	Hutu	Ruhororo
2	NTABINDI Michel	Elève	Tutsi	Ngozi
3	RUTARINDWA Pierre-Célestin	Elève	Tutsi	Ngozi
4	BATUNGWA Sabine	Enseignante	Hutu	Ngozi
5	NKARAKARA Serges	Cultivateur	Hutu	Ruhororo
6	NTIKAZOHERA Spès	Enseignante	Hutu	Kayanza
7	SARUGWEGWE Gaspard	Agronome	Hutu	Kayanza
8	MURAGAMO Marie	Enseignante	Hutu	Ruhororo
9	KASURAHEBA Sébastien	Cultivateur	Tutsi	Gashikanwa

ANNEXES

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

SUJET : LA CRISE DE 1972 DANS LA PROVINCE DE NGOZI.

I. UMWIDONDORO W'UWUBAZWA

- Amazina :
- Imyaka :
- Ikomine :
- Akazi :
- Ubwoko canke Umuryango :
- Igitsina :
- Intara :

II. IBIBAZO

1. Ko mu myaka y'1959 gushika mu 1964 hari urwimo hagati y'amoko mu Rwanda, hoba hari ingaruka urwo rwimo rwateye ku Burundi na cane cane i Ngozi ?
2. Hoba hari imigenderanire imeze gute hagati y'abantu b'i Ngozi n'abo mu Rwanda imbere y'umwaka w'1972 ?
3. Hoba hari impunzi zahungiye aha i Ngozi ziva mu Rwanda muri ico gihe c'urwo rwimo ? Zashikira he ? Mwarimubanye gute (1959-1964) ?
4. Hari aho vyoba vyarashitse bakagomba gutembagaza ubutegetsi imbere y'1972 ? Bande ? Hari ico vyononye aha iwanyu i Ngozi ?
5. Hoba harabaye amanama? Yabera hehe? Yagirishwa na bande?
6. Ni ibihe bimenyetso vyerekana ko hashobora kwaduka urwimo hagati y'amoko aha i Ngozi?
7. Ikiza co mu 1972 kimaze kwaduka aha i Ngozi hagati y'amoko, haronderwa bande? Babatwara gute? Babagiriza iki? Babajana he?
8. Abatware muri ico gihe bavyifatamwo gute? Amashengero yo yavyifatamwo gute? Mu mashure vyari bimeze gute?
9. Nimba hari abishwe, bahambwa hehe (Ikibanza+Ikomine)? Bangana gute?
10. Hoba hari abandi Bantu muzi bagize uruhara muri ubwo bwicanyi?

11. Hoba hari abantu bahunze? Bahungiye he? Bangana gute?
12. Ico kiza hari ivyo cononye?
13. Ni iyihe Mitumba canke Amakomine yasinzikajwe n'ico kiza kuruta ayandi?
14. Ico kiza camaze igihe kingana gute aha i Ngozi?
15. Mbega I Ntara ya Ngozi hoba hari ico yisangije muvyerekeye urwo rwimo rw'1972?
16. Hoba hari abakingiye abandi kumvo izi canke ziriya aha i Ngozi?
17. Ku kiza cabaye hagati y'amoko aha i Ngozi, ni igiki cabababaje muri ico kiza c'1972? Kubera iki?
18. Ni igiki cabagoye mu kugarukana amahoro aha i Ngozi?